

La
**Trousse
à outils
AMICAALL**

**Gouvernance locale
et VIH/SIDA**



AMICAALL/UN APP



Banque Mondiale



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ONUSIDA
HCR-UNICEF-PAM-PNUD-UNFPA-ONUDC
OIT-UNESCO-OMS-BANQUE MONDIALE



La
**Trousse
à outils
AMICAALL**

**Gouvernance locale
et VIH/Sida**

Novembre 2005



AMICAALL/UN APP



Banque Mondiale



ONUSIDA
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
HCR-UNICEF-PAM-PNUD-UNFPA-ONUDC
OIT-UNESCO-OMS-BANQUE MONDIALE



**AMICAALL : Initiative de l'Alliance des Maires pour des Actions
Communautaires Locales sur le Sida**

Ce matériel N'EST PAS soumis aux droits d'auteur; il peut être copié, traduit et distribué pour autant que ce ne soit pas dans un but lucratif.

Le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL et l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique apprécieront néanmoins de savoir l'usage qui est fait de ces documents et accueilleront volontiers tout commentaire ou réaction de la part des utilisateurs.

Contacts : alliance@iway.na et mina.mauerstein-bail@undp.org

Publié au mois de novembre 2005

Imprimé en France

AVANT-PROPOS

Dans beaucoup de pays existe un important « déficit de mise en œuvre » entre les stratégies et plans nationaux et l'action menée au niveau local. Afin de combler ce déficit, les pouvoirs locaux, qui constituent l'échelon gouvernemental le plus proche de la population, sont idéalement placés pour mettre en œuvre une réponse efficace à l'épidémie.

De plus en plus, les maires et responsables municipaux prennent en charge le combat contre le VIH/Sida. En Afrique, l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida mobilise les autorités locales et travaille avec les Commissions nationales sur le Sida, les communautés, le secteur privé et la communauté du développement international dans le but de forger des partenariats durables, de renforcer la participation et les capacités, deux éléments essentiels à l'intensification des actions locales contre le VIH/Sida.

Grâce à l'Initiative de l'Alliance des Maires pour des Actions Communautaires Locales sur le Sida (AMICAALL), un nombre toujours plus important d'administrations locales africaines prennent des mesures visant à intégrer la lutte contre le VIH/Sida dans leurs programmes municipaux et lancent des actions pour élargir l'éventail de services offerts au niveau local. Mais beaucoup reste à faire pour soutenir de telles initiatives et s'assurer que davantage de ressources atteignent les personnes et les communautés les plus vulnérables aux impacts de l'épidémie.

La trousse à outils AMICAALL a été créée pour aider et guider le travail des autorités locales et de leurs partenaires dans leurs efforts visant à renforcer la coopération et les actions en matière de VIH/Sida. C'est dans ce but que ce document présente des outils mis au point et en pratique par les partenaires de l'AMICAALL dans un certain nombre de pays afin d'élaborer et de lancer des programmes puis d'en assurer le suivi et d'en faire le compte rendu.

Cette trousse à outils est le fruit d'un effort conjoint du programme de partenariat ONU-AMICAALL avec l'ONUSIDA, le PNUD et la Banque Mondiale.



Victoria
LONJE
*Secrétaire Exécutive,
Secrétariat de
l'Alliance*



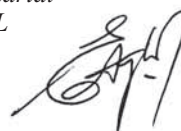
Mina
MAUERSTEIN-BAIL
*Directrice,
Programme de Partenariat
ONU-AMICAALL*



Michel
SIDIBE
*Directeur
Département Appui aux
Pays et Régions, ONUSIDA*



Debework
ZEWDIE
*Directrice,
Programme de lutte contre le
VIH / Sida, Banque Mondiale*



Elhadj
SY
*Directeur,
Groupe VIH / Sida, PNUD*

REMERCIEMENTS

La trousse à outils de l'AMICAALL a été élaborée grâce au soutien du Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, de l'ONUSIDA, du PNUD, de l'USAID, du Gouvernement des Pays-Bas, de la Banque mondiale, de la Division du Développement gouvernemental et institutionnel du Secrétariat du Commonwealth, des programmes et des consultants nationaux de l'AMICAALL. Nous les remercions tous chaleureusement de leur contribution.

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AMICAALL	Initiative de l'Alliance des Maires pour des Actions communautaires locales sur le Sida
ASS	Afrique subsaharienne
CTV	Conseil et test volontaires
EMV	Équipe municipale sur le VIH/Sida
OC	Organisation communautaire
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/Sida
OSC	Organisation(s) de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH/Sida
PwC	PricewaterhouseCoopers
Sida	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WV	World Vision

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Remerciements.....	4
Liste des Acronymes et Abréviations.....	5
Table des matières.....	7
Première partie : INTRODUCTION.....	9
Objectif de la trousse à outils.....	11
Public cible.....	11
L'Alliance et l'AMICAALL.....	11
Principes et Valeur ajoutée.....	12
L'importance du rôle des pouvoirs locaux.....	12
Combler le déficit de mise en œuvre.....	13
Urbanisation et décentralisation.....	13
Aperçu de la trousse à outils.....	13
Deuxième partie : OUTILS.....	15
Outil 1	
Note d'orientation sur le Lancement d'une Branche nationale de l'Alliance.....	17
Outil 2	
Note d'orientation sur la Formation d'une Équipe municipale sur le VIH/Sida.....	39
Outil 3	
Note d'orientation sur la Liste des informations à fournir pour préparer un profil municipal.....	47
Outil 4	
Note d'orientation sur la Préparation d'un Répertoire municipal des services liés au VIH/Sida.....	51
Outil 5	
Note d'orientation sur la Réalisation d'une évaluation à l'échelon communautaire Exemple: Orphelins.....	57

Outil 6	
Note d'orientation sur la Préparation d'un Plan d'Action communautaire sur le VIH/Sida à l'échelon municipal.....	67
Outil 7	
Note d'orientation sur le suivi et l'évaluation de petites subventions de l'AMICAALL.....	73
Outil 8	
Note d'orientation sur l'Intégration des collectivités locales dans les plans nationaux de lutte contre le VIH/Sida.....	79
Outil 9	
Note d'orientation sur un Outil de suivi et de comptes rendus annuels.....	85
Outil 10	
Note d'orientation sur la Préparation d'une étude de cas.....	89
LIENS ET REFERENCES	93
Annexe I L'Alliance des Maires et des Responsables Municipaux sur le VIH/Sida en Afrique.....	95
Annexe II AMICAALL en action.....	97
Annexe III Aperçu du Secrétariat de l'Alliance.....	99
Annexe IV Programme de Partenariat ONU-AMICAALL.....	100

Première partie : Introduction

INTRODUCTION

Objectif de la trousse à outils

L'objectif de la trousse à outils est de créer une littérature relative aux programmes de l'AMICAALL et de mettre à disposition toutes les notes d'orientation qui ont été mises au point pour soutenir les activités de ces programmes.

Public cible

Ce document s'adresse d'abord aux personnes directement impliquées dans les activités et programmes entrepris par l'AMICAALL, à savoir les coordonnateurs nationaux et les conseillers techniques AMICAALL, les autorités locales et les partenaires qui exécutent la mise en place des programmes.

La trousse à outils pourrait par ailleurs être utile aux personnes qui s'engagent en faveur du renforcement du rôle joué par les collectivités locales dans la lutte contre le VIH/Sida, pour soutenir une action décentralisée face au VIH/Sida ou dans la promotion du concept de partenariat. Cette publication intéressera aussi particulièrement les acteurs du développement qui ont soutenu l'AMICAALL depuis sa création, tels que le PNUD, l'USAID et le Gouvernement des Pays-Bas.

Ce document a été conçu pour évoluer, aussi invitons-nous nos lecteurs à nous faire part de leurs réactions et de leurs commentaires.

L'Alliance et l'AMICAALL

En 1998, les maires et les responsables municipaux de plus d'une douzaine de pays africains ont inauguré l'Alliance des Maires et des Responsables municipaux sur le VIH/Sida à l'occasion du Sommet « Africités », avec le soutien du PNUD et de l'ONUSIDA ainsi que d'autres partenaires. L'objectif de l'Alliance est de promouvoir et de soutenir des actions concrètes qui contribuent à limiter la propagation du VIH et à atténuer l'impact socio-économique de l'épidémie à l'échelon communautaire. L'Alliance travaille en partenariat avec les instances gouvernementales, les organisations de la société civile, le secteur privé et les communautés locales.

Avec le soutien du PNUD et de l'ONUSIDA, l'Alliance a élaboré une « feuille de route » : l'Initiative de l'Alliance des Maires pour des Actions communautaires locales sur le Sida (AMICAALL, Alliance of Mayors' Initiative for Community Action on AIDS at the Local Level). La stratégie qui sous-tend cette initiative se base sur des bonnes pratiques de développement: réunir les responsables influents des autorités locales et les chefs communautaires, leur donner l'opportunité de mieux comprendre et de formuler les réalités locales et enfin, investir dans le développement de leurs capacités à gérer et à faciliter une riposte plus vaste et multisectorielle aux défis croissants que pose le VIH/Sida dans leurs villes et villages.

Principes et Valeur ajoutée

L'AMICAALL fonctionne selon les principes d'inclusion, de participation, de partenariat, de responsabilité et de compréhension de la sexospécificité. Les programmes créent des partenariats entre les autorités locales, les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires (OC), le secteur privé et les populations vulnérables afin que tous travaillent ensemble pour trouver des solutions adéquates et durables au niveau local. Les programmes d'action de l'AMICAALL intègrent le développement ciblé des capacités des parties prenantes locales et la coopération entre secteurs et institutions, tant publics que privés, afin de favoriser l'expansion des services et des systèmes de soutien.

L'AMICAALL s'efforce de diminuer les activités faisant double emploi et facilite la coordination et l'action au niveau local. Les programmes fournissent une « valeur ajoutée » à ce qui existe déjà en permettant d'optimiser l'usage des ressources humaines, matérielles, techniques et financières limitées en le rendant plus rationnel et plus efficace. Les priorités et les besoins sont clairement identifiés afin de diriger les ressources disponibles là où elles sont indispensables. Grâce à de meilleures connaissances et techniques de planification, les municipalités, les communautés et tous les autres partenaires locaux peuvent accéder à différentes ressources par le biais des autorités locales et de la communauté internationale du développement. La mobilisation de ressources au niveau local est aussi encouragée.

Des branches nationales de l'Alliance ont été créées, et des programmes d'action de l'AMICAALL, chacun dans des phases différentes de la mise en place, sont établis dans 13 pays : l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Namibie, l'Ouganda, la République Centrafricaine, la République Unie de Tanzanie, le Swaziland et la Zambie (octobre 2005). De plus en plus de pays sollicitent le soutien de l'organisation en vue de lancer leur branche nationale de l'Alliance et d'engager des programmes d'action de l'AMICAALL.

L'importance du rôle des pouvoirs locaux

La plupart des partenaires du développement, des responsables des programmes et des gouvernements nationaux conviennent aujourd'hui que le VIH/Sida est bien plus qu'un problème de santé et qu'il exige une approche généralisée et multisectorielle si l'on entend aborder les nombreux aspects de l'épidémie. Ils savent que le VIH/Sida est fortement lié à la pauvreté, aux inégalités socio-économiques entre les hommes et les femmes ainsi qu'à des comportements et croyances culturelles ancrés de longue date dans les esprits.

Bien que la prévention, le traitement et les soins en matière de VIH/Sida aient connu des progrès majeurs, les mesures prises jusqu'à présent pour intensifier de manière significative l'efficacité de la riposte au VIH/Sida se sont avérées inadéquates et insuffisantes. Il faut adopter une approche plus systématique pour bâtir la capacité

locale qui permettra de gérer durablement la riposte globale à l'épidémie, dans laquelle les autorités locales joueront un rôle majeur. Grâce aux efforts fournis pour créer un environnement plus favorable aux initiatives communautaires et à celles des autorités locales, des bases pourront être posées pour soutenir le renforcement des ripostes au VIH/Sida.

Comblent le déficit de mise en œuvre

Selon l'ONUSIDA¹, la plupart des pays d'Afrique ont déjà mis en place des plans et des stratégies multisectoriels contre le VIH/Sida à l'échelon national, et un nombre croissant de pays dispose de conseils nationaux sur le Sida, au sein desquels siègent des représentants de différents secteurs. Les gouvernements nationaux ont un rôle à jouer : ils doivent notamment mettre au point des politiques et des stratégies nationales, stimuler une prise de conscience et créer des programmes d'éducation en matière de VIH/Sida, contrôler la collecte de données, par exemple de surveillance, spécifiques à chaque pays et en assurer le suivi. En revanche, les gouvernements nationaux ne sont pas les organes les mieux placés pour guider la mise en œuvre de programmes adaptés aux réalités et besoins locaux. C'est ainsi qu'un déficit de mise en œuvre majeur s'est créé entre les stratégies nationales sur le VIH/Sida et leur réalisation sur le terrain. Ce sont les autorités locales, qui constituent l'échelon gouvernemental le plus proche des individus, qui sont les mieux placées pour combler cette lacune et lancer une riposte efficace à l'épidémie locale, mais également pour promouvoir et mettre en œuvre, tant sur le plan des politiques que des services, des processus de lutte contre le VIH/Sida suscitant la participation pleine et entière de tous les membres de la communauté.

Urbanisation et décentralisation

D'autres facteurs viennent renforcer l'argument selon lequel les collectivités locales constituent le lieu approprié pour mobiliser une riposte multisectorielle efficace face aux répercussions de l'épidémie du VIH/Sida. Tout d'abord, la croissance rapide du taux d'urbanisation en Afrique : en 2000, environ un tiers des habitants de l'Afrique subsaharienne vivaient dans des zones urbaines et l'on estime qu'en 2020, cette proportion atteindra 50%. Par conséquent, la sphère d'influence des responsables des zones urbaines s'amplifiera automatiquement, puisqu'une population toujours plus nombreuse s'installera dans les villes et les communes. Deuxièmement, la tendance croissante à la décentralisation qui prend place dans la région : les pays se mobilisent pour établir des systèmes démocratiques durables et pour mieux gouverner. Des actions sont entreprises pour transférer plus de responsabilités aux autorités locales en ce qui concerne les programmes, les services et, en certaines occasions, les ressources. De plus en plus de gouvernements locaux ont désormais un mandat clair et assument leur rôle dans l'intégration de la lutte contre le VIH/Sida dans les cahiers des charges municipaux.

¹ Rapport sur l'épidémie mondiale de Sida 2004, ONUSIDA-OMS, 2004

La création et l'expansion rapide de l'Alliance et des programmes d'action de l'AMICAALL sont une preuve que les maires, les responsables municipaux, ainsi que les autorités locales, sont prêts et déterminés à adopter une attitude véritablement proactive. Les outils et notes d'orientation qui suivent ont été élaborés afin de maintenir sur la durée le rythme de développement des activités et des programmes d'action de l'AMICAALL.

Aperçu de la trousse à outils

Dix « outils » - ou notes d'orientation - sont présentés dans la deuxième partie de cet ouvrage. Le premier d'entre eux décrit les procédures de lancement d'une branche nationale de l'Alliance ainsi que la planification et le plaidoyer nécessaires pour mettre en route un programme AMICAALL. Les outils deux à sept montrent les activités spécifiques entreprises dans le cadre d'un programme AMICAALL en se référant généralement à celles qui seront mises en place par l'Équipe municipale sur le VIH/Sida (EMV) et qui vont des notes d'orientation sur la formation d'une EMV à la préparation d'un répertoire municipal des services liés au VIH/Sida ou encore au suivi de la gestion des petites subventions AMICAALL. Le huitième outil décrit la façon dont les administrations locales peuvent participer à la planification sur le VIH/Sida au niveau national. Les outils neuf et dix fournissent une assistance pour la réalisation de la documentation et des rapports, en donnant des orientations sur le suivi, ainsi que la préparation des rapports et des études de cas. Enfin, ce document fournit une liste de références pertinentes et de liens informatiques ouvrant l'accès à des informations complémentaires.

Deuxième partie :

Outils

Outil 1

Lancement d'une Branche nationale de l'Alliance

Objectif :

La création d'une Branche nationale de l'Alliance joue un rôle important dans le processus général visant à favoriser et à soutenir le leadership des pouvoirs locaux dans la riposte au VIH/Sida ainsi que dans la mise sur pied de structures opérationnelles facilitant la coopération avec les gouvernements nationaux, les partenaires non gouvernementaux et les organisations communautaires (OC).

Le lancement public d'une branche nationale constitue une manifestation importante de l'implication des autorités locales dans les efforts faits en vue d'atténuer les impacts du VIH/Sida dans leurs communautés

Cet outil se fonde sur l'expérience acquise par plusieurs pays et les leçons qu'ils en ont tirées, et il est conçu pour faciliter le processus de lancement d'une Branche nationale de l'Alliance.

Résumé:

Pour être réussi, un lancement doit faire l'objet d'une préparation considérable et reposer sur plusieurs éléments et phases clés :

- Bénéficier de l'engagement d'une organisation de référence qui soit capable d'entraîner les autres acteurs dans son sillage
- Tenir des ateliers préparatoires de consultation et de sensibilisation à l'intention des principaux acteurs
- Analyser et formuler la valeur ajoutée constituée par le lancement
- Rédiger une déclaration
- Créer un groupe de travail
- Organiser un événement public de grande envergure
- Prévoir le suivi

COMMENT LANCER UNE BRANCHE NATIONALE DE L'ALLIANCE ?

Considérations générales

L'administration locale est le lien le plus direct entre le gouvernement national, les citoyens et la société civile. Les plans et programmes nationaux ne peuvent être mis en œuvre de manière satisfaisante depuis le centre s'ils ne reflètent pas les réalités et les besoins locaux et s'ils n'impliquent pas les parties prenantes locales. Or les collectivités locales n'étaient encore très récemment pas prises en compte dans la riposte au VIH/Sida en Afrique subsaharienne. Dans cette région, l'accélération de l'urbanisation et le soutien toujours plus important apporté aux formes décentralisées de gouvernement, rendent la participation des pouvoirs locaux à la riposte générale au VIH/Sida encore plus nécessaire.

Les responsables locaux ont commencé à agir : témoins directs des effets dévastateurs du VIH/Sida dans leurs communautés, les responsables africains se sont unis pour former en 1998 l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique. Le but de l'Alliance est de promouvoir des actions qui contribuent à endiguer la propagation du VIH et à atténuer l'impact de l'épidémie sur les communautés africaines. Les activités de l'Alliance sont mises en œuvre en partenariat avec les autorités gouvernementales à tous les niveaux, les organisations de la société civile (OSC), le secteur privé et les communautés.

Soutenue par le PNUD et l'ONUSIDA, l'Alliance a élaboré une « feuille de route » pour guider l'action et le leadership locaux en matière VIH/Sida : l'Initiative de l'Alliance des Maires pour des actions communautaires locales sur le Sida, AMICAALL.

Dans le cadre de programmes nationaux de l'AMICAALL, les autorités locales, les organisations de la société civile, les communautés et les partenaires nationaux et internationaux du développement travaillent ensemble pour identifier des solutions appropriées et des actions concrètes à mettre en œuvre dans les villes et les municipalités afin de riposter à l'épidémie de VIH/Sida. Le leadership et l'engagement politique sont les fondements d'un programme national.

Les directives offertes ici ont été conçues dans le but d'aider les collectivités locales, les maires et les responsables municipaux de différents pays ayant exprimé le souhait de lancer une branche nationale de l'Alliance. Il convient de souligner qu'il ne s'agit là que de l'une des étapes d'un processus plus large qui engage et soutient les responsables de collectivités locales dans l'action contre le VIH/Sida. On trouvera en fin de volume une liste de matériels et supports, qui comprennent des informations supplémentaires sur l'Alliance et AMICAALL.

Activités préliminaires

Le processus de préparation du lancement d'une Branche nationale de l'Alliance commence avec la désignation d'une organisation nationale de référence ou d'un point focal chargé de promouvoir le programme et de mobiliser les volontés et engagements politiques. Dans la plupart des cas, l'association des collectivités locales (formée de maires et de conseillers municipaux) et, lorsqu'elle existe, l'association de cadres municipaux (composée de secrétaires de mairie, gestionnaires, directeurs exécutifs etc.) sont les mieux placées pour lancer et mener à bien les activités aboutissant à la création d'une Branche nationale de l'Alliance.

Cette organisation de référence doit :

- Être en mesure de mobiliser les maires, les responsables municipaux et les principales parties prenantes ;
- Disposer de capacités adéquates en personnel et au niveau administratif (par exemple pour gérer les financements) ;
- Avoir la capacité d'organiser les activités préparatoires et le lancement de la Branche ;
- Être capable de coopérer efficacement avec d'autres organisations et groupes favorables à la création de la Branche.

L'organisation de référence (ou le point focal) aura accès à l'information et à d'autres formes de soutien par le biais du Secrétariat de l'Alliance et du Programme de Partenariat ONU-AMICAALL.

Ateliers de consultation et de sensibilisation

Des consultations doivent être menées avec les principales parties prenantes du pays, parmi lesquels les autorités nationales et locales, les organisations non gouvernementales et organisations communautaires (ONG/OC), les associations de personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVIH), les communautés locales, les institutions internationales et les partenaires du développement. Ceci permet de réunir des informations sur les actions de lutte contre le VIH/Sida en cours dans le pays, d'identifier les lacunes et les opportunités et d'engager un dialogue sur la valeur ajoutée que représente la contribution des collectivités locales à la lutte générale contre l'épidémie.

Ce processus de consultation comprend des ateliers de sensibilisation. Selon leur dimension, les pays organisent un ou plusieurs ateliers. Les pays n'ayant bénéficié que de financements limités ont choisi d'organiser un atelier de sensibilisation la veille de l'inauguration de la Branche nationale, mais l'expérience démontre qu'il est plus efficace de tenir les ateliers préparatoires et de sensibilisation à un stade antérieur, si la situation financière le permet. Parmi les participants on compte les maires, les fonctionnaires

municipaux, les représentants des ONG, des associations de PVVIH, du secteur privé, des partenaires du développement et autres. Les ateliers peuvent s'étendre sur un à trois jours, selon les questions à aborder et les activités prévues.

Ces ateliers de sensibilisation ont généralement pour objectif de présenter l'Alliance et de décrire le fonctionnement de l'AMICAALL, d'approfondir la compréhension du VIH/Sida et de ses conséquences sur le développement, d'explorer la valeur ajoutée que constitue l'engagement des pouvoirs locaux dans la riposte nationale au VIH/Sida, et de dégager un consensus sur le rôle des collectivités locales et la contribution qu'elles apportent à l'action nationale contre le VIH/Sida.

Il s'agit en outre d'analyser et d'approuver un processus de préparation et de lancement de la Branche nationale de l'Alliance (y compris la préparation de la Déclaration de la Branche nationale) et de s'accorder sur ce que les maires et responsables municipaux peuvent faire à la suite de l'atelier pour sensibiliser et mobiliser leurs conseils municipaux et leurs communautés. Ces ateliers offrent également l'opportunité de mobiliser le soutien d'un grand nombre de parties prenantes nationales, ainsi que des partenaires du développement.

Définir la valeur ajoutée

Définir la valeur ajoutée que constituent les contributions en leadership et en activités des pouvoirs locaux doit faire partie intégrante du processus préparatoire. Ci-dessous sont énumérés quelques-uns des thèmes à explorer. Il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive, mais d'une illustration de la diversité des questions que les autorités locales abordent dans différents pays.

- Comment cette contribution participe-t-elle aux efforts menés par le pays en vue d'élargir et d'intensifier la lutte contre le VIH/Sida ?
- Comment pallie-t-elle les lacunes de la riposte au VIH/Sida dans les centres urbains, compte tenu de l'urbanisation croissante ?
- Comment met-elle à profit le respect et l'aura dont jouissent les responsables locaux ?
- De quelle manière entre-t-elle en interaction avec les responsabilités croissantes engendrées par la décentralisation ?
- Comment permet-elle de concrétiser, au plan local, une large action multisectorielle contre le VIH/Sida ?
- Dans quelle mesure suscite-t-elle un dialogue sur les politiques à suivre prenant racine dans les collectivités locales ?
- Comment utilise-t-elle les ressources humaines locales et renforce-t-elle les capacités locales ?

- Comment crée-t-elle des dispositifs favorisant le partage de l'expérience et des bonnes pratiques ?
- Comment soutient-elle la mise à disposition de services plus nombreux et plus perfectionnés pour répondre aux réalités et besoins locaux ?

Lancement de la Branche nationale de l'Alliance

Une fois les activités préparatoires menées à bien, les préparatifs pour l'inauguration de la Branche nationale de l'Alliance peuvent commencer. Ce lancement représente la manifestation visible et publique de l'adhésion des autorités locales aux principes de l'Alliance (formulés dans la Déclaration d'Abidjan).

Rédaction de la déclaration des autorités locales sur le VIH/Sida.

Cette déclaration est habituellement préparée par l'association nationale des collectivités locales en consultation avec ses membres. Ce document doit en principe faire l'objet d'un consensus et avoir été approuvé avant l'inauguration. Au moment du lancement, la déclaration est présentée en public et souvent signée officiellement au cours de la cérémonie inaugurale. La déclaration comprend en principe les éléments clés suivants :

- La notification du problème et description de la crise et de la menace représentée par l'épidémie de VIH/Sida ainsi que de l'impact constaté dans les zones urbaines et sur les communautés rurales.
- L'engagement des responsables municipaux et des maires de diriger la lutte contre le VIH/Sida dans leurs municipalités et la description des moyens qu'ils mettront en œuvre pour y parvenir.
- L'engagement d'apporter un soutien aux personnes vivant avec le VIH/Sida ainsi qu'aux organisations et groupes qui leur viennent en aide.
- L'engagement de mener une gestion fondée sur les principes de transparence et de responsabilité
- L'approbation par les maires et les responsables municipaux par l'inscription de leurs noms et de ceux de leurs municipalités, généralement accompagnée de leurs signatures respectives.

Création d'un comité ou groupe de travail.

Ce groupe confie différentes tâches à des personnes spécifiques qui mèneront des activités préparatoires, se chargeront du lancement de la cérémonie inaugurale ou assureront le suivi des activités du programme AMICAALL. Le groupe est généralement constitué des maires, du personnel de l'association des autorités locales et de représentants d'autres partenaires clés, tels le Ministère du développement urbain (ou son équivalent), le programme national de lutte contre le Sida et des organisations des Nations Unies, telles le PNUD ou l'ONUSIDA.

Faire en sorte que la cérémonie publique de lancement de la Branche nationale de l'Alliance soit un événement marquant.

Le lancement devrait avoir lieu en présence du Chef de l'Etat ou d'un représentant de haut rang, de divers représentants du Gouvernement, de tous les maires et responsables municipaux, de représentants d'organisations prestataires de services relatifs au Sida, des chefs traditionnels et des dirigeants religieux, des PVVIH, de groupements de jeunes, d'organisations de la société civile et d'ONG, de représentants de l'Alliance d'autres pays, de l'ONUSIDA, d'autres institutions des Nations Unies, d'agences bilatérales, et du grand public. La cérémonie de lancement peut comprendre notamment :

- Une marche symbolique des maires et responsables municipaux pour faire passer le message aux gens dans les rues et les quartiers ;
- Des conférences données par des invités et des discours mobilisateurs ;
- Des divertissements, tels que des chœurs de jeunes ou des troupes de danse, afin d'encourager l'espoir et de transmettre un message positif de rassemblement pour agir contre l'épidémie.
- Le discours inaugural, prononcé par une figure politique marquante afin de poser le décor, souligner l'importance de l'événement et procéder au lancement officiel de la Branche nationale de l'Alliance ;
- Un point de presse au cours duquel les médias seront informés, et recevront de la documentation et un communiqué de presse.
- L'inauguration nationale devrait inciter les maires à organiser des cérémonies similaires de lancement dans leur circonscription et de commencer à planifier et à élaborer un programme d'action de l'AMICAALL.

Suivi.

Dans certains pays, les autorités locales et les principales parties prenantes ont tenu un atelier de planification à l'occasion du lancement de la Branche nationale. Cette activité de planification offre la possibilité de mieux développer les étapes suivantes, y compris la définition d'actions clés qui peuvent être entreprises pour préparer l'élaboration d'un plan d'action de l'AMICAALL.

Annexes

Une liste de matériels, de documents, et d'exemples de programmes pour des ateliers de sensibilisation, une liste de contrôle pour l'organisation du lancement de la Branche nationale, et un exemple de programme pour les cérémonies de lancement et de déclaration inaugurale, se trouvent en annexe.

ANNEXE I

Matériels et documents

Des documents écrits et visuels relatifs à l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique et à AMICAALL sont distribués lors des ateliers de sensibilisation et du lancement. Il s'agit notamment de:

- Dossiers relatifs à l'Alliance
- Documents d'information générale
- Déclaration d'Abidjan
- Affiches
- Vidéocassettes
- Bulletins d'information de l'Alliance

On trouvera des renseignements complémentaires sur le site Internet : www.amicaall.org

ANNEXE II

Exemple d'un programme d'atelier de sensibilisation des maires

- 1 - Objectif de l'atelier préparatoire
- 2 - Présentation de la situation mondiale et l'impact du VIH/Sida sur le développement (par l'ONUSIDA ou le représentant du Groupe thématique de l'ONU sur le VIH/Sida)
- 3 - Présentation des stratégies nationales de lutte contre le VIH/Sida et de la riposte multisectorielle (Programme national de lutte contre le Sida ou représentant du Ministère de la Santé)
- 4 - Exposé sur l'impact du VIH/Sida au niveau municipal, questions de gouvernance, riposte multisectorielle, stratégies et mobilisation communautaire, etc. (par un spécialiste en gestion municipale)
- 5 - Exposé sur l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique (par le Coordonnateur ou un représentant de l'Alliance)
- 6 - Exposé sur la stratégie et le programme d'action AMICAALL (par un représentant du Programme de Partenariat ONU-AMICAALL)
- 7 - Exposé(s) sur d'autres programmes nationaux de l'AMICAALL, par exemple, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Namibie, du Swaziland et de l'Ouganda (par les Coordonnateurs nationaux)
- 8 - Exposé sur le rôle de la société civile dans la riposte au VIH/Sida (par le représentant d'une organisation nationale prestataire de services en matière de Sida)
- 9 - Autres présentations ou exposés utiles (les sujets qui pourraient être abordés sont notamment : les problèmes sociaux et culturels, la stigmatisation et la discrimination, les orphelins et enfants vulnérables, les interventions sur le lieu de travail, l'évaluation de l'impact, une plus grande implication des personnes vivant avec le VIH/Sida, la définition de politiques, les activités d'information ou la mobilisation des ressources)
- 10 - Séance de discussion et échanges sur les différentes présentations ou exposés
- 11 - Proposition de déclaration nationale des autorités locales sur le VIH/Sida ainsi que présentation éventuelle d'un projet de déclaration
- 12 - Séance plénière de discussion du projet de déclaration

- 13 - Adoption de la déclaration nationale par les maires et les responsables municipaux
- 14 - Préparatifs pour le lancement de la Branche nationale de l'Alliance, y compris nomination d'un comité/groupe de travail
- 15 - Définition des actions à prendre en vue de l'élaboration d'un programme national de l'AMICAALL et/ou relatives à d'autres priorités
- 16 - Remerciements

NB : Le déroulement exact d'un atelier dépendra du nombre de participants et du lieu de la rencontre. Il est important de s'assurer de la participation réelle de tous, de dégager un consensus et de susciter le soutien pour l'Alliance et pour les activités de l'AMICAALL qui suivront le lancement. Les étapes suivantes devront être clairement définies et confiées à la responsabilité d'un groupe de travail et de personnes définies.

Le nombre d'ateliers préparatoires requis dépend de l'étendue du pays et du nombre de maires et de responsables municipaux. S'il s'agit d'un grand pays disposant de ressources, les maires et responsables municipaux pourraient se réunir d'abord au niveau régional puis assister à une réunion générale. L'objectif (quelle que soit la manière choisie pour y parvenir) doit être de garantir un intérêt national envers les administrations locales et la mise en place d'un environnement favorable à la participation de toutes les collectivités locales - grandes et petites.

ANNEXE III

Liste des mesures à prendre pour le lancement d'une Branche nationale

Activité	Responsable	Délai	Observation
Choisir la date et le lieu			
Rédiger un projet de déclaration nationale			
Définir une stratégie médiatique			
Établir le budget du lancement			
Solliciter des aides – partenaires du développement, secteur privé, etc.			
Finaliser le programme – discours inaugural, orateurs, maître de cérémonie, invités d'honneur, ordre de déroulement des activités, etc.			
Inviter le Chef de l'Etat ou une autre personne de marque			
Imprimer les invitations			
Envoyer les invitations à tous les maires et conseillers municipaux			
Envoyer les invitations aux hôtes internationaux			
Envoyer les invitations aux hôtes officiels – partenaires, ONG, organisations internationales, sponsors gouvernementaux, secteur privé, etc.			
Inviter les écoles, les ONG, les communautés, les médias, etc.			
Régler les modalités des interventions et briefier les orateurs			
Distribuer le communiqué de presse (presse écrite, audiovisuelle, médias électroniques)			
Briefier les médias – tenir une conférence de presse (presse écrite et audiovisuelle)			
Imprimer le programme			
Imprimer les affiches			
Imprimer les déclarations			
Passer commande pour les bannières			
Passer commande pour les t-shirts			
Passer commande pour les décorations et les fleurs			
Disposer les drapeaux selon l'ordre requis – national, ville hôte, associations des collectivités locales, ONU, etc.			

Activité	Responsable	Délai	Observation
Réserver le lieu de réunion			
Organiser l'hébergement des invités			
Organiser le transport – maires, invités, etc.			
Organiser la restauration et les rafraîchissements pour la cérémonie			
Organiser la logistique du lieu de réunion – tente, chaises, tables, estrades, etc.			
Organiser la sonorisation des discours			
Prévoir l'hymne national			
Organiser les divertissements – chanteurs, danseurs, vidéos, etc.			
Organiser la marche – itinéraire, participation des maires, orchestre, majorettes, enfants des écoles, bannières, escorte de police, etc.			
Vérifier le protocole – pour les hôtes internationaux & dignitaires locaux, etc.			
Placer les invités & participants			
Prévoir des placeurs/volontaires			
Prévoir un service d'ordre (circulation)			
Organiser un service de sécurité			
S'assurer d'un service de secrétariat (bureau du maire ou de l'association des collectivités locales)			
Organiser les aides – installation, rafraîchissements, nettoyage, etc.			
Organiser le transport – participants et équipements			
Retenir un photographe et/ou un vidéaste pour couvrir l'événement			
Prévoir des cadeaux pour les hôtes d'honneur et internationaux, etc.			
Organiser l'accueil des visiteurs et invités			
Préparer une liste des contacts/ chargés de liaison – Alliance, association des autorités locales ou équivalentes, bureau du maire de la ville hôte, etc.			
Prévoir un gestionnaire de crise ou un médiateur			

NB. : Ceci est une liste générale des « choses à faire » ou tâches à accomplir pour s'assurer d'un lancement planifié et bien organisé. Chaque pays devra l'adapter à sa situation locale, à ses besoins et aux ressources dont il dispose. La chose la plus importante est sans doute de nommer un coordonnateur général de toutes les tâches requises pour le lancement, d'obtenir des sponsors qu'ils désignent des chargés de liaison et des personnes à contacter et de déléguer de façon très claire les responsabilités qui doivent l'être.

On peut également définir un calendrier à partir de cette liste (par exemple en commençant trois mois avant la date de la cérémonie), ce qui peut aider à canaliser les opérations dans la bonne direction. Comme pour l'organisation de toute manifestation publique (particulièrement pour un événement de cette importance) il convient de planifier bien à l'avance et de ne pas attendre jusqu'à la dernière minute.

ANNEXE IV

Exemple de programme d'une cérémonie de lancement de la branche nationale

- 1 - Hymne national
- 2 - Allocution d'ouverture du maire de la ville hôte
- 3 - Allocution du Coordonnateur de l'Alliance (ou de son représentant)
- 4 - Discours du Président de l'Association nationale des autorités locales (ou équivalent)
- 5 - Présentation des orateurs invités
- 6 - Allocutions des orateurs invités (par exemple personnalité marquante de l'activisme en matière de Sida, maire d'un autre pays invité à s'exprimer sur le programme national de l'AMICAALL de son pays)
- 7 - Présentation de l'orateur principal
- 8 - Discours inaugural par une personnalité politique proéminente (par exemple Chef de l'Etat, Ministre responsable de la lutte contre le VIH/Sida ou des collectivités locales) annonçant notamment la reconnaissance officielle et l'inauguration de la Branche nationale de l'Alliance.
- 9 - Fin de l'inauguration officielle
- 10 - Rafraîchissements

N.B. : Le programme d'un lancement officiel dure environ deux à trois heures, des divertissements étant généralement prévus entre les discours. Il revient à la personnalité de plus haut rang participant à la cérémonie, d'inaugurer la Branche nationale de l'Alliance.

ANNEXE V

Exemples de déclarations des maires et responsables municipaux

DECLARATION DE L'ALAN SUR LE VIH/Sida Dans une crise locale, l'action locale s'impose

Nous, Maires et Responsables municipaux des collectivités locales de la République de Namibie, conscients de l'envergure de l'épidémie du VIH/Sida et de son impact significatif sur nos villes, villages et collectivités locales de Namibie, sous les auspices de l'Association pour les Autorités locales en Namibie (ALAN), nous nous joignons à notre gouvernement et à d'autres autorités locales en Afrique et lançons la Branche de Namibie de l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique.

Considérant que les autorités locales, partie intégrante de la structure nationale de gouvernement et celle qui est la plus proche de la population, sont de ce fait, les mieux placées pour répondre aux nombreux défis de l'épidémie du VIH/Sida;

Rendant hommage à la résolution adoptée par l'Association pour les Autorités Locales en Namibie lors de son 52^e congrès annuel appelant à un engagement pour prendre en charge les causes et conséquences du VIH/Sida dans nos villes et nos villages ;

Nous félicitant des engagements des Chefs d'Etats et de Gouvernements d'Afrique lors du Sommet spécial de l'Organisation de l'Unité Africaine d'avril 2001, en particulier de celui d'allouer au moins quinze pour cent de leurs budgets nationaux annuels à l'amélioration du secteur de la santé afin d'aider à prendre en charge les causes et conséquences de l'épidémie du VIH/Sida;

Tenant compte de et en soutien à l'engagement pris par son Excellence le Président de la République de Namibie, le Dr. Sam Shafiihuna Nuyoma et par le gouvernement de Namibie, de promouvoir une action multisectorielle sur le VIH/Sida en Namibie;

Tenant compte de la DECLARATION D'ABIDJAN des Maires et Responsables municipaux d'Afrique, faite à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 9 décembre 1997 lors de la 5^e Conférence internationale sur les MST/Sida en Afrique;

Tenant compte et reconnaissants des engagements et actions pris par des autorités locales africaines, des ONG de Namibie et du continent africain ainsi que par d'autres organisations afin de faire connaître les effets socio-économiques du VIH/Sida sur nos sociétés et de soutenir les mesures entreprises pour en minimiser l'impact ;

Tenant compte de l'installation à Windhoek, Namibie, du Secrétariat de l'Alliance continentale et des contributions que lui ont accordées le Gouvernement de Namibie et la Ville de Windhoek, et du soutien que nous lui apportons;

Exprimant notre profonde préoccupation face à l'augmentation du nombre des orphelins, des enfants de rue, des veufs et veuves dans nos villes et villages, nous reconnaissons l'impact de l'épidémie sur un développement durable;

Reconnaissant que la pauvreté sous tous ses aspects contribuent à la propagation du VIH/Sida; les autorités locales constatent avec une profonde inquiétude que le VIH/Sida aggrave la pauvreté, et compromet tout à la fois, les progrès accomplis et le développement futur de notre pays;

Reconnaissant que la pleine mise en pratique des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, constitue un élément essentiel d'une réponse effective à l'épidémie du VIH/Sida, aussi bien dans les domaines de la prévention et des soins que dans ceux de l'aide et des traitements; et qu'elle réduit la vulnérabilité au VIH/Sida et prévient la stigmatisation et les discriminations qui y sont liées contre les personnes vivant avec le VIH/Sida ou exposés au risque de le contracter;

Convaincus qu'il est indispensable que tous les Conseils municipaux en Namibie élaborent et mettent en oeuvre des politiques et stratégies adaptées à faire face aux conséquences du VIH/Sida dans nos communautés, sous tous leurs aspects sociaux, économiques, de développement, de droits de l'homme et de santé;

Prenant en compte l'ensemble des initiatives aux niveaux global, continental, national et local, nous affirmons donc notre engagement et notre ferme résolution en tant que Branche de Namibie de l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique, à soutenir et mettre en oeuvre la stratégie de l'Initiative de l'Alliance des Maires pour des Actions communautaires locales sur le VIH/Sida (AMICAALL) ainsi que la Déclaration d'Abidjan.

En tant qu'autorités et élus locaux de la République de Namibie nous nous engageons à prendre les actions suivantes:

- Inclure dans le cahier des charges de nos municipalités et services, des stratégies et des ressources pour prendre en charge les causes et les conséquences du VIH/Sida dans nos villes et villages;
- En particulier, élaborer et mettre en oeuvre de stratégies et plans de financement pour faire face au VIH/Sida, qui affrontent l'épidémie de manière franche; qui confrontent la stigmatisation, le silence et le refus; qui tiennent compte de la relation sociétale entre hommes et femmes et du facteur de l'âge dans les divers aspects de l'épidémie; qui éliminent la discrimination contre les individus et leur marginalisation; qui s'appuient sur des partenariats avec la société civile et le secteur privé ainsi que sur la pleine participation des personnes vivant avec le

VIH/Sida, des groupes vulnérables et des personnes les plus exposées au risque, et plus particulièrement celle des femmes et des jeunes; qui encouragent à la protection et au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont le droit à la santé et au plus haut niveau de soins; qui sont sensibles à tout ce qui relève des relations sociétales entre hommes et femmes; et qui prennent en charge le risque, la prévention, les soins, les traitements et le soutien et tendent à la réduction de l'impact de l'épidémie;

- Encourager tous les partenaires dans nos communautés, actifs dans les domaines tant du VIH/Sida que du développement, à collaborer avec nous dans le cadre de cette initiative;
- Elaborer les stratégies et programmes appropriés pour amener à une prise de conscience de l'impact du VIH/Sida sur le développement socioéconomique dans nos villes et villages et de promouvoir la prévention, les soins, les traitements et l'assistance comme piliers de notre action;
- Soutenir le Plan national sur le VIH/Sida (Plan à moyen terme II) ainsi que les activités et programmes du Comité national sur le Sida, le Programme national de coordination sur le Sida et le Comités régionaux et de district sur le Sida;
- Encourager toutes les parties prenantes à travailler en partenariat avec nous dans le but d'engager les ressources à la fois humaines et financières en vue de la réalisation effective de nos efforts et programmes respectifs;
- Apporter notre soutien au Secrétariat de l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique dans le même esprit que celui dont ont fait preuve notre Gouvernement et la Ville de Windhoek;
- Stimuler et entretenir une collaboration plus étroite et des partenariats innovants entre les secteurs public et privé, et encourager les Agences des Nations Unies à travailler en proche collaboration avec les Maires et leurs administrations locales, afin de créer un environnement favorable et de renforcer les mécanismes qui rapprochent et lient le secteur privé, les partenaires de la société civile, les personnes vivant avec le VIH/Sida et les collectivités dans l'effort commun de lutte contre l'épidémie du VIH/Sida;
- Inciter à l'action pour protéger les jeunes; identifier et mobiliser les capacités locales pour la prévention, les soins et l'assistance; et par l'exemple et l'engagement, contribuer à créer un environnement de solidarité qui rende possible la prévention, les soins, et l'assistance;
- S'engager à créer des comités municipaux sur le VIH/Sida, les IST (infections sexuellement transmissibles) et l'abus d'alcool et de stupéfiants, afin d'amener à une prise de conscience, de renforcer les capacités, de diffuser l'information et de promouvoir une approche multisectorielle à la crise.

En approuvant ce qui précède, nous, responsables de collectivités et administrations locales de Namibie, signons cette déclaration, faite à Windhoek le 30 octobre 2001 :

Association des Autorités locales en Namibie
Conseiller, Helen Nkandi-Shiimi, Président.

Conseil municipal de Windhoek	Municipalité de Walvis Bay
Municipalité de Swakopmund	Municipalité de Tsumeb
Municipalité de Keetmanshoop	Municipalité de Mariental
Municipalité de Okahandja	Municipalité de Otjiwarongo
Municipalité de Henties Bay	Municipalité de Karibib
Municipalité de Karasburg	Municipalité de Gobabis
Municipalité de Otavi	Municipalité de Omaruru
Municipalité de Outjo	Municipalité de Usakos
Conseil municipal de Arandis	Conseil municipal de Katima Mulilo
Conseil municipal de Oshakati	Conseil municipal de Opuwo
Conseil municipal de Ondangwa	Conseil municipal de Ongwediva
Conseil municipal de Okakarara	Conseil municipal de Otavi
Conseil municipal de Khorixas	Conseil municipal de Rehoboth
Conseil municipal de Rundu	Conseil municipal de Eenhana
Conseil du village de Aranos	Conseil du village de Aroab
Conseil du village de Bethanie	Conseil du village de Koes
Conseil du village de Uis	Conseil du village de Leonardville
Conseil du village de Maltahohe	Conseil du village de Tses
Conseil du village de Witvlei	Conseil du village de Outapi
Conseil du village de Gibeon	Conseil du village de Gochas

Déclaration sur le VIH/Sida de la SNALA (Association nationale des autorités locales du Swaziland)

Déclaration de Maires et Responsables municipaux des villes et communes du Swaziland sur le VIH/Sida

PREAMBULE:

Nous, chefs et représentants d'autorités locales du Royaume du Swaziland;

Reconnaissons fermement que l'épidémie du VIH/Sida est bien une crise nationale ainsi que l'a déclaré Sa Majesté le Roi Mswati III;

Considérant que les autorités locales, étant partie intégrante de la structure nationale de gouvernement, en sont celle qui est la plus proche des citoyens et sont donc bien placées pour faire face aux nombreux défis que pose l'épidémie du VIH/Sida;

Comprenant que la menace et la nature de la pandémie ont un impact critique sur les coutumes de vie de la population swazi;

Profondément troublés de ce que les villes et agglomérations du Swaziland sont de plus en plus envahies par des enfants de rue, des orphelins, des familles affectées qui s'efforcent de survivre par le colportage ou par d'autres moyens, ce qui, dans le long terme, aura des conséquences défavorables pour un développement urbain durable;

Reconnaisant que les efforts nationaux et internationaux pour combattre le fléau doivent être accrus au niveau local (au plus près de la population);

Affirmons par la présente notre engagement et notre adhésion à l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique et à la Déclaration d'Abidjan.

Nous nous engageons et nous engageons nos administrations municipales respectives à ce qui suit:

- 1- créer un environnement favorable dans lequel des approches diversifiées à la prévention relative au VIH et à l'aide aux personnes infectées et affectées peuvent être développées;
- 2- fournir la capacité institutionnelle et le soutien financier nécessaires par tous les moyens possibles, aux structures non gouvernementales et programmes sur le VIH/Sida existants;
- 3- soutenir et collecter des fonds pour des programmes et des campagnes de lutte contre le VIH/Sida;

- 4- faire prendre conscience et changer les attitudes sur la stigmatisation, le déni, le viol, l'inceste, les partenaires multiples et autres pratiques hasardeuses;
- 5- élaborer des programmes destinés à diminuer l'impact socio-économique du VIH/Sida dans nos villes et communes.

En endossant ce qui précède, nous, dirigeants d'autorités locales du Swaziland, signons cette déclaration faite à Manzini le 28^e jour de janvier 2000.

Conseil municipal de Manzini

Conseil municipal de Mbabane

Conseil municipal Nhlngano

Conseil municipal de Piggs Peak

Conseil municipal de Siteki

Conseil municipal de Hlatikulu

Conseil municipal de Lavumisa

Conseil municipal de Mankayane

Conseil municipal d'Ezulwini

Conseil municipal de Vuvulane

Conseil municipal de Ngwenya

DÉCLARATION DES MAIRES ET RESPONSABLES MUNICIPAUX DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE

Nous, Maires et Responsables municipaux de la République de Zambie, ayant mesuré l'ampleur de la pandémie du VIH/Sida et de son impact considérable dans nos villes, bourgs et villages, sous l'égide de l'Association des Collectivités Locales de Zambie, nous unissons à notre gouvernement et aux autres Autorités locales d'Afrique et créons la Branche Zambienne de l'Alliance des Maires et Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique.

Considérant que les collectivités locales, parties intégrantes de la structure nationale du gouvernement, en sont le niveau le plus proche de la population et sont donc bien placées pour répondre aux nombreux défis que pose le VIH/Sida;

Conformément à la résolution de la 46^e Conférence annuelle des Collectivités locales qui appelle à l'engagement dans les efforts pour soutenir et coordonner l'éradication du VIH/Sida et des disparités dans la relation sociétale entre hommes et femmes dans nos villes, bourgs et villages;

Connaissant et soutenant le Programme stratégique national pour promouvoir des programmes multisectoriels sur le VIH/Sida en Zambie;

Convaincus que le secteur privé est un partenaire clé dans la lutte contre le VIH/Sida;

Profondément préoccupés par l'accroissement du nombre d'orphelins, d'enfants de rue, de veufs/veuves dans nos villes, bourgs, et villages, en reconnaissons l'impact sur le développement durable;

Reconnaissant que la pauvreté, sous toutes ses formes, contribue à la propagation du VIH/Sida, les autorités locales sont profondément inquiétées par le fait que le VIH/Sida aggrave la pauvreté, casse les progrès du développement et compromet le développement futur de notre pays;

Tenant compte du fait que la pleine application à tous des droits et libertés fondamentales constitue un élément essentiel d'une réponse efficace à la pandémie du VIH/Sida, y compris en matière de prévention, de soins, de soutien et de traitements, qu'elle diminue la vulnérabilité au VIH/Sida et qu'elle empêche la stigmatisation à l'encontre des personnes à risque ou vivant avec le VIH/Sida et la discrimination qui en découle;

Convaincus que tous les conseils municipaux de Zambie doivent élaborer et mettre en œuvre des politiques et stratégies adaptées aux aspects spécifiques du VIH/Sida dans nos communautés dans les domaines sociaux, économiques, culturels et en matière de développement, de santé publique et des droits de l'homme;

Nous avons convenu à cette fin de:

- Contribuer à la diminution de l'impact socio-économique du VIH/Sida dans nos collectivités par la mise en œuvre effective de mesures visant à réduire la transmission du VIH;
- Promouvoir des approches multisectorielles, locales et coordonnées à la prévention du VIH/Sida et au soutien des personnes qui en sont atteintes ou affectées;
- Participer aux efforts pour mobiliser les ressources humaines et financières requises pour mettre en œuvre les stratégies locales;
- Assurer que les personnes atteintes ou affectées par l'épidémie du VIH/Sida prennent une part active dans la conception et la réalisation des programmes;
- Renforcer la solidarité entre nos villes, bourgs, villages et développer des partenariats efficaces entre parties prenantes publiques et privées, nationales et internationales.

En foi de quoi, nous nous engageons à

- Faire en sorte que la recherche de solutions efficaces au VIH/Sida soit une priorité politique;
- Faire participer nos concitoyens à l'élaboration de plans d'action, à la définition de stratégies locales et à la mise en œuvre des actions;
- Apporter le soutien institutionnel nécessaire à nos villes, bourgs et communautés locales et de renforcer leur capacité d'intervention;
- Assurer la transparence et la responsabilité en matière de gestion des programmes.

Nous, Maires, Responsables municipaux et des autorités locales, adoptons ainsi cette déclaration :

Maire de Lusaka

Officier d'état civil de Lusaka

Maire de Kitwe

Officier d'état civil de Kitwe

Maire de Ndola

Officier d'état civil de Ndola

Etc.

Outil 2

Former une Équipe municipale sur le VIH/Sida

Objectif :

Dans le cadre de la démarche entreprise par l'AMICAALL, une Équipe municipale sur le VIH/Sida joue un rôle central dans la planification et les orientations de la riposte locale. L'Équipe réunit des représentants des différents groupes engagés dans la riposte locale au VIH/Sida.

Questions à prendre en considération :

Avez-vous besoin d'une EMV dans votre région? Existe-t-il déjà, à l'échelle locale, des mécanismes similaires auxquels vous pourriez vous associer ou qui pourraient vous servir de modèle?

Quels sont les **groupes principaux** qui doivent être représentés dans votre EMV?

Quels **indicateurs** pourriez-vous utiliser afin de mesurer les progrès de votre EMV?

Comment allez-vous garantir que l'Équipe aborde les besoins **des femmes** et **des personnes vivant avec le VIH/Sida** ?

Qui prendra la responsabilité de **mettre l'Équipe en place et de veiller à son bon fonctionnement** ?

CONSEIL PRATIQUES EN VUE DE LA FORMATION D'UNE ÉQUIPE MUNICIPALE SUR LE VIH/SIDA

Qu'est-ce qu'une EMV?

- L'Équipe est un groupe de travail se réunissant régulièrement et chargé d'orienter la création et la mise en œuvre d'une riposte municipale et communautaire au VIH/Sida.
- Sa taille est proportionnelle à celle de la municipalité et à la quantité de ressources (humaines et techniques) disponibles. (L'annexe I fournit des conseils pratiques sur la mobilisation de ressources.)
- L'Équipe peut comprendre de 5-6 à 10-15 individus et organisations. Elle doit être suffisamment représentative de la riposte municipale au VIH/Sida tout en restant d'une dimension gérable en tant que groupe de travail. Il est toujours préférable d'avoir des équipes de taille réduite avec, au besoin, des membres cooptés pour la réalisation de tâches spécifiques.
- La composition de l'Équipe municipale peut être reconsidérée régulièrement.
- Il est essentiel que chacun des membres soit entièrement dévoué à la lutte contre le VIH/Sida et dispose de suffisamment de temps et de capacités pour mener à bien les tâches assignées. Les membres de l'Équipe ayant déjà un autre emploi, ils devront obtenir de leurs employeurs ou organisations l'autorisation de s'investir dans l'Équipe et de participer à ses activités.

À quoi sert l'Équipe?

Elle est chargée d'orienter et de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'une riposte municipale et communautaire au VIH/Sida, en collaboration avec les pouvoirs locaux et les acteurs communautaires.

Dans certaines municipalités, l'Équipe a vu le jour grâce à l'accomplissement d'une tâche spécifique. En Namibie, par exemple, l'Équipe municipale de Windhoek sur le VIH/Sida a contribué à la mise au point d'un répertoire des services consacrés au VIH/Sida destiné à être diffusé auprès du grand public, alors qu'à Otjiwarongo, l'Équipe s'est concentrée sur l'établissement d'un centre polyvalent fournissant un large éventail de services aux jeunes vulnérables, aux foyers touchés par le VIH/Sida et au reste de la communauté

Devant qui l'Équipe est-elle responsable ?

L'Équipe est responsable devant la plus haute autorité de l'administration locale, par exemple le maire.

Qui sont les membres des Équipes ?

- Dans le groupe il faut un individu, que l'on appelle Point focal sur le VIH/Sida. Cette personne devrait être responsable devant la plus haute autorité de l'administration locale (généralement le maire), agir en acteur indépendant plutôt que de représenter un secteur spécifique, et enfin entretenir des relations professionnelles avec les autorités locales et les structures spécifiques au VIH/Sida.
- Des représentants du bureau du maire, des conseillers et le personnel de l'administration locale issus de différents secteurs (ne se limitant pas au secteur de la santé) comme la planification, l'éducation, la jeunesse, l'aménagement, etc.
- Des représentants de la société civile et des communautés locales notamment les organisations du secteur privé, les organisations confessionnelles, la police, les médias, les organisations de service communautaire pour les PVVIH, les représentants des femmes et des jeunes et des groupes informels des quartiers.

Quelles sont les tâches principales qui incombent à l'Équipe ?

- Orienter et faciliter la mise au point d'une stratégie cohérente et réaliste de lutte contre VIH/Sida, tant sur le lieu de travail de l'administration locale qu'à l'extérieur en vue de la prestation de services en matière de VIH/Sida et de la coordination des activités sur le terrain.
- Pendant la phase de démarrage, l'Équipe surveille la mise en œuvre d'une analyse de la situation (Quelles sont les activités réalisées actuellement ? Quelles sont les lacunes ? etc.), développe un plan stratégique de mise en œuvre, réunit les ressources nécessaires. Une fois la mise en place engagée, l'Équipe doit se concentrer sur la coordination et le suivi des activités.
- Coordonner la mise en œuvre de la riposte au VIH/Sida, dont les exécutants sont, selon les communautés, les diverses instances de l'administration locale ainsi que les organismes non gouvernementaux et communautaires.
- Rechercher les points focaux et les services dans tous les départements de l'administration locale, ainsi que les ONG et organisations de la société civile, qui sont responsables de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/Sida, afin de pouvoir collaborer avec eux en vue de répertorier les progrès accomplis.

- Faciliter la communication avec les autorités locales et le grand public et leur rendre compte de l'état d'avancement de la riposte municipale au VIH/Sida.
- Jouer le rôle de forum de discussion afin de faciliter la résolution des problèmes qui peuvent surgir lors de la mise en œuvre des ripostes locales au VIH/Sida.
- Gérer tout financement spécifique (en accord avec les exigences relatives) alloué à la riposte locale au VIH/Sida et acheminé par le biais de l'Équipe, en assurer le suivi et en rendre compte.
- Promouvoir l'élaboration d'un plus large « réseau représentatif » d'individus et d'organisations, qui ne sont pas nécessairement déjà impliqués dans des activités de lutte contre le VIH/Sida, mais qui disposent de la possibilité de soutenir le travail de l'Équipe par exemple d'experts techniques ou de responsables appartenant à des secteurs clés.
- Rencontrer les Équipes ou les Coalitions d'autres municipalités afin de mettre en commun les leçons tirées de leurs expériences.

ANNEXE I

Recommandations pour la mobilisation de ressources

Introduction

- Il est préférable que les Équipes sur le VIH/Sida s'engagent dans le processus de mobilisation de ressources, plutôt que d'avoir recours à des solutions toutes faites venant de l'extérieur.
- Bien que le besoin de générer des ressources externes puisse rallier le groupe de travail, il vaudrait mieux que ce dernier se réunisse auparavant afin de se mettre d'accord sur les stratégies et les projets à retenir.
- Il en va de même pour la mobilisation de ressources locales. A moins que les acteurs locaux aient eu l'occasion de les identifier et d'en soulever les avantages et les inconvénients, les opportunités qui peuvent sembler acceptables d'un point de vue externe, peuvent créer des tensions et s'avérer nuisibles à la bonne gestion de l'équipe.

Mobilisation de ressources locales

Représentation des secteurs privés ou des affaires

- Il est conseillé aux Équipes de ne pas considérer le secteur des affaires uniquement comme une source de financement, mais de penser également au bénéfice mutuel d'un travail commun. Par exemple :
 - Un encart publicitaire dans le Répertoire sur le VIH/Sida en échange d'un partenariat pour l'impression ;
 - La formation de personnel travaillant dans le domaine du VIH/Sida par des organisations compétentes; mise en commun de matériel, préservatifs et services de conseil et test, etc.
- Les Équipes sont invitées à explorer la possibilité de faire appel à toute une gamme de ressources et de capacités plutôt que de se concentrer uniquement sur le financement. Différentes ressources peuvent être exploitées:

Équipement Photocopieurs, ordinateurs, messageries électroniques, fax, véhicules etc. (qui sont parfois difficilement accessibles et donc d'une grande valeur)

Locaux Des espaces pour les réunions, les bureaux, les services de conseil, etc. Partager l'espace peut s'avérer une aide intéressante et renforcer la capacité des partenaires dans leur prestation.

- Formation et Capacités** Le renforcement des capacités et la formation constituent de précieuses ressources dont manquent cruellement différents partenaires et communautés. L'identification de capacités de formation et leur correspondance avec les besoins des OC et des ONG permet d'optimiser les ressources.
- Expertise** Différents partenaires disposent d'un éventail d'expertises potentiellement complémentaires – par exemple la facilitation, la communication, le secrétariat, la rédaction de propositions, le conseil et la gestion financière. La mise en commun de ces expertises pour des activités conjointes peut contribuer à accélérer les progrès et éviter les retards dus au manque de compétences chez certains partenaires.
- Les Équipes sont incitées à mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources locales, fondée sur l'identification des points forts et faibles des différentes organisations partenaires, et la nécessité de découvrir où et comment les ressources pourraient être partagées, sinon de façon permanente, du moins pour les besoins des projets communs.

Mobilisation de ressources externes

- Avant de commencer une recherche de ressources externes, les Équipes doivent formuler une stratégie municipale et déterminer quels sont les projets et les services requérant un financement externe.
- Les principaux partenaires de chacun des projets ou services peuvent alors rencontrer les experts en rédaction de propositions, afin de préparer des propositions où doivent apparaître les contributions locales financières et en nature requises pour les projets ou services.
- Les organisations partenaires peuvent également se communiquer des informations sur des donateurs potentiels. Certains d'entre eux éprouvent des difficultés à financer directement l'administration locale. De ce fait, il serait judicieux de demander un financement par le biais des ONG. Une alternative possible est la création d'une structure de financement commun pour l'Équipe, par la création d'une entité à but non-lucratif.
- La mobilisation de ressources externes a déjà été amorcée dans un certain nombre de pays, avec le soutien des programmes nationaux AMICAALL, le Secrétariat de l'Alliance et le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, qui a réussi à obtenir des fonds auprès de différents donateurs partenaires, aussi bien publics que privés. Ceci constitue donc une seconde source possible de financement externe, cherchant à instaurer un partenariat entre les municipalités aussi bien qu'au sein des municipalités. Il faudrait bien évidemment poursuivre dans cette

voie, si possible en demeurant informé sur les priorités et les besoins des projets et services qui peuvent être identifiés au cours des processus de planification locale.

- Les bureaux nationaux AMICAALL ont joué un rôle essentiel dans la préparation de propositions de financement et l'identification de donateurs éventuels. L'identification des sources de financement devrait recevoir le soutien des maires, des associations de l'administration locale et d'autres partenaires de développement qui encouragent les ripostes décentralisées à l'épidémie.

Outil 3

Liste des informations à fournir pour préparer un profil municipal

Objectif :

Les profils municipaux sont une source utile d'informations pour toute personne participant à la riposte locale. Ils fournissent une vue d'ensemble de la structure de l'administration locale, de la population, de l'infrastructure, des activités économiques, des évaluations portant sur le VIH ainsi que des services et politiques déjà mis en place pour faire face à l'épidémie.

Cette note offre une liste structurée des informations nécessaires à l'élaboration d'un profil municipal.

Questions à prendre en considération :

Quelles sources utiliserez-vous pour vous procurer les informations pertinentes ?

A quelle fréquence actualiserez-vous le profil pour vous assurer que les statistiques sont à jour ?

De quelle manière distribuerez-vous le profil ?

PROFIL MUNICIPAL – LISTE DES INFORMATIONS À FOURNIR

Nom de la commune/ville/municipalité

Structure de la circonscription locale:

- Nombre de conseillers municipaux
- Budget annuel
- Sources du revenu (impôts & taxes locaux, subventions gouvernementales, etc.)
- Liste complète des services municipaux

Population

- Nombre total d'habitants
- Hommes %
- Femmes %
- Population résidente %
- Population en transit %
- Taux de prévalence du VIH
- Orphelins %
- Taux de pauvreté
- Taux de chômage
- Taux d'alphabétisation des adultes

Infrastructure (brève description des services fournis, des groupes cibles, de la zone géographique desservie)

- Services et installations de santé
- Écoles
- Services sociaux

Activités économiques

- Commerce, industrie, artisanat, autres

Riposte au VIH/Sida - services existants

- Prévention
- Assistance et soins
- Traitement
- Allègement de l'impact

Prestataires de services (comprenant: descriptions des services, groupes cibles (enfants et jeunes vulnérables, PVVIH, femmes), zone géographique desservie, source du financement)

- Institutions nationales
- Institutions provinciales, de districts, régionales
- Autorités locales
- Secteur non gouvernemental
- Secteur privé
- Institutions religieuses
- Autres

Riposte au VIH/Sida: politiques

- Nationales (rôle des autorités locales)
- Municipales (rôle des autorités locales)
- Lieux de travail (des secteurs public et privé, y compris de la municipalité)
- Droits de l'homme
- Décentralisation

Évaluation de l'impact, identification des besoins, capacités des pouvoirs locaux

- Évaluation rapide et analyse des besoins non couverts (services et capacités)
- Besoins en services par secteur, par groupe de population
- Besoins en capacités par prestataires de services
- Priorités (à court et long terme)

Outil 4

Préparation d'un Répertoire municipal des services liés au VIH/Sida

Objectif :

Préparer un répertoire municipal des services liés au VIH/Sida constitue une tâche importante pour quatre raisons principales. Tout d'abord, le Répertoire permet à l'Équipe municipale de se familiariser avec la gamme de services disponibles en matière de VIH/Sida ainsi qu'avec les personnes chargées de les fournir et, en second lieu, constitue une source d'information utile pour toute personne participant à la riposte locale. En outre, ce document permet d'identifier les lacunes importantes touchant ce domaine et donc contribue à la future planification des activités. Enfin, le Répertoire permet à la population locale d'accéder à l'information disponible dans les villes et communes sur les services spécialisés dans le domaine du VIH/Sida.

Questions à prendre en considération :

De tels répertoires existent-ils déjà, même partiellement ?

Quelle présentation donnerez-vous au Répertoire ?

Quel usage ferez-vous du Répertoire ?

De quelle manière diffuserez-vous le Répertoire ?

Comment assurerez-vous la pérennité du Répertoire ?

LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION D'UN RÉPERTOIRE DES SERVICES LIÉS AU VIH/Sida

Pourquoi un répertoire municipal de services consacrés au VIH/Sida ?

Pour ceux qui ont besoin de soutien.

Un Répertoire des services liés au VIH/Sida, tels que les services de prévention, de soins et d'assistance, de traitement, de formation et de plaidoyer, est essentiel pour toutes les personnes infectées et affectées par le VIH/Sida, et leur montre qu'elles ne sont pas seules et qu'une aide existe.

Sensibilisation.

Le Répertoire peut être un support de sensibilisation pour la population en général ; il peut éduquer les citoyens, désamorcer la stigmatisation et promouvoir les services. Il contient une brève description des faits concernant le VIH/Sida et ses modes de transmission et suggère différentes manières de vivre positivement, en bonne santé et de façon productive lorsqu'on doit vivre avec le VIH/Sida.

Engagement municipal.

En tant qu'exemple d'une riposte active au VIH/Sida menée par la municipalité, le Répertoire fournit aussi la preuve de l'engagement pris en ce qui concerne la lutte contre le VIH/Sida et l'information du public à propos de l'épidémie.

Pour les prestataires de services, les décideurs politiques et les donateurs.

Entant qu'aperçu des services en rapport avec le VIH/Sida disponibles dans la municipalité, le Répertoire peut être utilisé pour stimuler la collaboration et la coordination, identifier les lacunes dont souffre la riposte actuelle au VIH/Sida et encourager une approche mieux intégrée de la prestation des services. Cela peut entrer dans le cadre plus large d'un effort visant à améliorer l'engagement et les capacités nécessaires à l'élargissement des ripostes à l'épidémie.

Contenu du Répertoire

La première page du Répertoire des services municipaux liés au VIH/Sida devrait comprendre :

- Une préface rédigée par le Maire ou un Conseiller municipal déclarant l'engagement de la municipalité à faire face au VIH/Sida et à apporter de l'aide à ses citoyens.
- Une copie ou un résumé de la politique de la ville en matière de VIH/Sida, si disponible.

- Les principaux faits concernant le VIH/Sida.

Quant au Répertoire lui-même, il doit contenir une liste exhaustive de renseignements sur tous les services liés au VIH/Sida disponibles dans la ville ou la commune et mis en œuvre par la municipalité, les ministères centraux, le système de santé, les institutions internationales, les partenaires du développement, les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations confessionnelles ou les groupes communautaires. Pour chaque service, l'information doit comprendre:

- Le type d'organisation (ONG, organisme gouvernemental, etc.)
- Nom de l'organisation
- Brève description de l'organisation et de ses objectifs
- Coordonnées de l'organisation (adresse complète, téléphone, fax, courrier électronique, etc.)
- Groupes ciblés (PVVS, adolescents, femmes, grand public, etc.)
- Services fournis

REMARQUE : il faut aussi recueillir des renseignements concernant les groupes et organisations communautaires qui :

- Fournissent un soutien pour renforcer les capacités des prestataires de soins relatifs au VIH/Sida.
- Fournissent un soutien (à n'importe quel titre) aux orphelins et enfants vulnérables.
- Entreprennent des activités communautaires d'information et d'éducation par des animations telles que la danse, le théâtre, etc.
- Mènent toute autre activité ou service pertinents dans le domaine du VIH/Sida au sein de la communauté.

Préparation du Répertoire

Collecter l'information

Bien que les approches puissent varier, il est important de désigner un point focal, une personne dans chaque municipalité qui soit responsable du bon déroulement de la collecte des informations. La tâche de collecte et compilation des données peut être confiée à un employé de la municipalité, à un consultant ou à une ONG capable de réaliser ce travail. Tous les prestataires de services doivent être contactés et encouragés à apporter des informations. L'information collectée doit être passée en revue afin de garantir son exactitude et une base de données doit être créée afin de permettre la mise à jour périodique de l'information.

Production du Répertoire

Une fois l'information recueillie, elle doit faire l'objet d'une publication sur support papier – sous forme de brochure – et électronique – en document PDF.

La date de publication doit être indiquée sur les deux versions, imprimée et électronique, du Répertoire.

Diffusion du Répertoire

La version papier du Répertoire doit être distribuée gratuitement au grand public par diverses voies déterminées par la municipalité. Il peut s'agir des bureaux du Conseil municipal, des bibliothèques, des centres de santé, des centres communautaires, des écoles et d'autres lieux publics. Lorsque c'est possible, les municipalités peuvent aussi distribuer elles-mêmes les Répertoires dans les ménages. Le Répertoire doit être accessible sur le site Internet du Conseil municipal ou d'autres sites à déterminer.

Des activités publicitaires doivent être menées là où cela est possible. On peut, par exemple, distribuer dans la rue des affiches ou prospectus peu onéreux, contenant une information sur les lieux où le Répertoire peut être retiré ou bien les afficher dans des lieux publics stratégiques tels que les débits de boissons, les cafés, les arrêts de bus, etc. Il est aussi possible de diffuser des messages publicitaires sur le Répertoire dans les publications et journaux locaux ou encore à la radio.

Préparation du budget pour le Répertoire

En général, les différents postes de dépenses à prendre en compte concernent :

- Les services d'un consultant pour faciliter la collecte de l'information
- La traduction du Répertoire en langue locale
- Composition graphique et mise en page de la brochure
- Impression
- Élaboration d'une base de données, et entrée des données
- Mise à jour périodique de l'information, au moins une fois par an
- Publicité pour le Répertoire (posters, prospectus, messages radios, etc.)

Un exemple de Répertoire municipal de services liés au VIH/Sida est disponible sur le site Internet d'AMICAALL :

<http://www.AMICAALL.org/publications/directory/windhoek.pdf>

Outil 5

Réaliser une évaluation à l'échelon communautaire Exemple : Orphelins

Objectif :

Illustrer la planification de l'action communautaire concernant un groupe particulier de la population (ici, les orphelins).

Questions à prendre en considération :

Selon vous, sur quels autres groupes votre action communautaire pourrait-elle se porter ?

Selon quels critères le processus de planification devrait-il se différencier selon les différents groupes ?

D'autres mesures ont-elles déjà été prises concernant ces groupes ? Si oui, quel profit pourriez-vous tirer de ce qui a déjà été accompli ?

REALISER UNE ÉVALUATION À L'ECHELON COMMUNAUTAIRE EXEMPLE : LES ORPHELINS

Introduction

Le but de ces activités est d'orienter le travail que vous réalisez dans une communauté locale en vue d'identifier un problème donné, et de trouver le plus grand nombre de solutions possibles à ce problème. Dans le cas présent, les activités se concentrent sur les orphelins et les enfants vulnérables (OEV), mais le processus peut être adapté pour traiter bien d'autres questions.

Ces activités vous permettent d'aborder le problème selon la perspective de ceux qu'il touche le plus, ainsi que de ceux qui sont appelés à le résoudre, à savoir les fournisseurs de services. La présente note devrait vous aider dans la planification et la mise en œuvre de ces activités et à identifier les connaissances qui vous seront nécessaires pour planifier les étapes suivantes et collaborer efficacement avec la communauté et les fournisseurs de services.

Elles vous permettront en outre de fonctionner de façon homogène, d'une part en tant qu'Équipe municipale sur le VIH/Sida, et d'autre part dans votre collaboration avec les communautés locales et les fournisseurs de services, et de mettre à profit leurs connaissances et leur expérience des problèmes qu'ils ont à résoudre.

Elles vous permettront enfin de mieux collaborer avec les fournisseurs de services en vue d'identifier et de combler les lacunes importantes.

L'annexe contient des exemples de méthodes de travail concernant les orphelins en provenance de différents pays.

Processus

Nous sommes convaincus que la meilleure façon d'apprendre à faire des évaluations est de les réaliser. Nous recommandons de le faire progressivement, thème par thème, en vous fondant sur l'expérience, pour que l'équipe soit mise en confiance. La présente note traite en particulier des orphelins, mais les exemples suivants pourraient s'appliquer également aux domaines suivants :

- La prévention
- Le traitement
- Les soins à domicile
- Le soutien aux personnes vivant avec le VIH/Sida

Étapes

1. Identifiez l'information dont vous avez le plus besoin au sujet des orphelins et des enfants vulnérables afin de rendre votre action véritablement efficace

- Par exemple, il vous faut connaître *l'étendue du problème* (combien d'OEV se trouvent dans la communauté en ce moment? Qui recense ces informations ? Si cela n'est pas déjà fait, qui devrait recenser ce genre d'informations ? De quelle manière ces informations doivent-elles être diffusées ?).
- Vous devez saisir la *nature du problème* (quels sont les besoins primordiaux de ces enfants ? Ces besoins sont-ils satisfaits à l'heure actuelle ?).
- Vous devez savoir comment *la communauté fait face* au problème (qui s'occupe des orphelins ? Certains sont-ils livrés à eux-mêmes ? Que leur arrive-t-il ?).
- Il vous faut avoir une idée de *l'évolution du problème* (les OEV seront-ils plus nombreux ? Les familles seront-elles à même de s'occuper d'eux ? Dans le cas contraire, que risque-t-il arriver ?).

2. Après avoir posé les questions clés, il est nécessaire d'identifier les personnes qui seront mieux en mesure de à ces questions :

- *Les orphelins et les enfants vulnérables eux-mêmes* (Quels sont, parmi leurs besoins et préoccupations, ceux qu'ils considèrent comme les plus importants ?)
- *Membres de la communauté* (Dans quelle mesure sont-ils affectés actuellement par les orphelins et les enfants vulnérables ? De quoi ont-ils le plus besoin pour prendre soin de ces enfants ?)
- *Fournisseurs de services* (De quelle façon répondent-ils aux besoins de ces enfants ? Quelles sont les lacunes dans la prestation de services ? De quoi ont-ils le plus besoin pour s'occuper des besoins de ces enfants ?)
- Existe-t-il d'autres personnes concernées ?

3. Posez vos questions le plus habilement possible :

Vous aurez probablement à combiner les entretiens personnels et les discussions de groupe. L'entretien personnel est sans doute préférable si vous cherchez des réponses factuelles à des questions spécifiques, notamment les questions concernant les fournisseurs de services. Les discussions de groupe sont particulièrement utiles pour approfondir un problème particulier.

Quelle que soit la méthode utilisée, vous devriez vous entraîner entre vous avant de vous rendre dans les communautés.

Les aptitudes essentielles lors d'une discussion de groupe sont la capacité de poser clairement les questions, d'être à l'écoute, d'encourager les participants à intervenir, d'éviter d'imposer sa propre opinion et de prendre des notes claires. Il peut être utile de travailler à deux, l'un arbitrant la discussion et l'autre prenant des notes.

Les groupes devront être petits et répartis selon le sexe, l'âge et, si nécessaire, d'autres variables importantes. Assurez-vous d'inclure autant de tranches différentes de la communauté que possible.

Vous devez exposer le propos de la discussion (ou de l'entretien) et expliquer l'utilité de la prise de notes. Faites bien comprendre aux participants qu'aucun d'entre eux ne sera cité nommément dans les discussions à venir. La personne chargée de prendre des notes devrait rédiger un résumé à la fin de la discussion, et s'assurer avec les participants qu'il reflète précisément le contenu de cette dernière.

Vous pouvez faire appel à des volontaires qui souhaiteraient participer à la réunion où vous présenterez et discuterez des résultats.

Suggestions de questions pour les discussions de groupe au sein des communautés

Quel a été l'impact le plus grave du VIH/Sida sur votre communauté, les foyers, les familles, les enfants ?

Selon vous, combien de foyers s'occupent-ils actuellement d'orphelins et d'autres enfants vulnérables ?

Le nombre d'orphelins a-t-il diminué ou augmenté au cours de l'année dernière ?

Quels sont les besoins essentiels de ces enfants ? (Sur le plan physique ? émotionnel ? économique ?)

Que manque-t-il aux foyers pour pouvoir prendre soin de ces enfants ?

De quoi la communauté a-t-elle besoin pour s'assurer que ces enfants sont pris en charge ?

Comment pourrions-nous savoir si les soins destinés à ces enfants se détériorent ou au contraire s'améliorent ?

Il peut être parfois utile de demander aux gens de répondre sous forme d'un dessin ou en racontant une histoire. Cette méthode peut rendre la discussion plus concrète et elle est particulièrement utile avec les enfants et les jeunes (qui répondent mieux si les questions sont plus pertinentes). Il arrive que des participants se proposent lors de la réunion de présentation pour rendre compte des résultats de ce travail (en réalisant des dessins ou en racontant des histoires), ce qui permet de s'assurer du bien fondé des procédures au regard des réalités locales.

4. Désignez la personne qui sera chargée de mener les entretiens et les discussions.

5. Convenez d'un horaire et respectez-le.

6. Une fois toutes les discussions tenues, réunissez-vous pour convenir de la façon dont vous présenterez l'information. La façon la plus simple est probablement de présenter les questions clés dans l'ordre où elles ont été posées tour à tour, avec les réponses données. Ne craignez pas d'avouer que vous n'avez pas toutes les réponses !

7. Réunissez les parties prenantes et faites participer autant de membres de la communauté que possible.

8. Présentez l'information récoltée (si possible avec la participation des membres de la communauté) et lancez la discussion sur le thème :

- Qu'avons-nous appris de plus important concernant les orphelins et les enfants vulnérables ?

9. Organisez un échange général d'idées sur les priorités d'action, avant de vous poser les questions suivantes :

- Qui devrait constituer le centre de notre action ?
 - Les orphelins les plus vulnérables ?
 - Les familles les plus affectées ?
 - Les communautés les plus touchées ?
- Quel doit être l'objectif essentiel de notre action ?
 - Les mesures immédiates de survie, à savoir la nutrition, la santé, la scolarisation, la formation ?
 - Le soutien de longue durée aux foyers et familles, par exemple par le biais du développement économique ou du soutien psychologique ?
 - Le plaidoyer auprès des groupes communautaires et des instances politiques locales et de plus haut niveau ?
- Avons-nous accordé assez d'attention à la sexospécificité des personnes? à leur âge? à la durabilité des mesures? Les filles ont-elles besoin d'un autre type de soutien que les garçons ? En quoi les besoins des différents groupes d'âges sont-

ils différents ? Comment pouvons-nous garantir que les actions de soutien aux orphelins se poursuivront dans le temps ?

10. Une fois les priorités de ces actions identifiées, précisez :

- Qui sera responsable de quoi ? Par exemple, qui sera chargé de la préparation d'un plan pour traiter le problème ? Qui trouvera les ressources, financières et techniques, afin de mettre en œuvre un plan de soutien aux orphelins ?
- Comment nous assurerons-nous que nous avons atteint ces objectifs ?
- Quel thème ou problème devrons-nous traiter ensuite ?

ANNEXE I

Fournisseurs de services

Nom de l'organisation :	
Personne contact & coordonnées :	
Type d'organisation : Par exemple ONG	
Mission générale de l'organisation:	
Décrivez votre travail avec les orphelins :	(Votre description)
Structure de l'organisation: (Nombre d'employés et statut du personnel ou des volontaires, à plein temps ou à temps partiel : nombre d'heures :)	
Budget Annuel (global):	
Source de financement du programme sur les orphelins :	
Zones géographiques d'intervention :	
Nombre de clients reçus au cours du dernier mois:	
Décrivez votre système de suivi :	
Lacunes les plus importantes et priorités dans la prestation de services aux orphelins :	
Sources clés d'information :	
Organisations partenaires clés :	

ANNEXE II

Les Expériences de FOCUS, COPE, World Vision et du Programme SOS d'AMICAALL Namibie

Familles, orphelins et enfants en péril (FOCUS). Au Zimbabwe, Le programme FOCUS soutient des initiatives communautaires destinées aux orphelins dans des sites urbains et ruraux du Manicaland. Des femmes volontaires, souvent des veuves avec des orphelins à charge, ont reçu la formation de base nécessaire à l'identification et au recensement des orphelins de la communauté. Sur chacun de ces sites, le programme est mené par un chef religieux, assisté d'un comité composé d'autres membres de la communauté. Les orphelins nécessitent sont identifiés, visités régulièrement, et reçoivent un soutien matériel qui les aide à demeurer dans leurs foyers et leurs communautés. L'assistance comprend l'aide aux enfants pour la reconstruction de leurs foyers et l'acheminement de nourriture, de couvertures, ainsi que le défraiement des frais de scolarité primaire. Un effort particulier a été réalisé afin d'identifier des moyens de soutenir les orphelins, venant s'ajouter aux mécanismes de soutien existants. Il a également été crucial d'encourager les membres les plus en vue des communautés à s'impliquer dans le soutien aux familles affectées. Cette approche a encouragé d'autres membres de la communauté à fournir eux aussi un soutien, et a constitué une importante stratégie à l'encontre de la stigmatisation et du rejet qui pouvaient exister dans la communauté (Foster 2000)².

COPE (Options communautaires pour la protection et l'auto-prise en charge). Le COPE, programme établi au Malawi par la Fédération Save the Children a mis au point une stratégie de mobilisation d'actions communautaires durables et efficaces visant à atténuer l'impact du VIH/Sida sur les enfants et les familles. Les objectifs principaux de COPE consistent à (a) catalyser la formation de coalitions de soins communautaires en faveur des efforts faits pour répondre aux besoins des enfants et des familles affectés par le VIH/Sida, et (b) renforcer la capacité de ces coalitions par le biais de formations adéquates sur la mobilisation de ressources, l'accès aux ressources externes et l'organisation de comités de santé villageois, mais également renforcer leur capacité à prendre des initiatives destinées à assister les enfants et les familles affectés par le VIH/Sida. Dans un premier temps, le COPE collabore avec les dirigeants des villages et les volontaires afin d'entreprendre une série d'interventions (dans les domaines sanitaire, psychosocial et économique, destinées à assister les familles affectées par le Sida et leurs enfants). Cette phase initiale est censée s'étendre sur environ six mois – à savoir, la période de six mois pendant laquelle le COPE étudie les Questions d'Amplification des Interventions qui lui sont nécessaires pour aider la communauté à lancer des initiatives dans le domaine de la santé capables de se poursuivre après son retrait (Krift et Phiri 1998). Toutefois, il semble évident que le COPE aurait avantage à adopter une meilleure approche qui consisterait à diminuer son aide progressivement plutôt que de se retirer, afin de permettre une transition plus en douceur (Williamson et Donahue 2001)².

L'approche World Vision (WV). WV soutient les initiatives communautaires de soins à domicile au sein desquelles une coalition composée des membres concernés de la communauté assume la responsabilité d'identifier, de suivre et de protéger les orphelins et les enfants vulnérables (OEV), assistée par WV. Les OEV cibles sont les orphelins, les enfants dont les parents souffrent de maladie chronique, les enfants vivant dans des foyers qui accueillent des orphelins et d'autres enfants identifiés comme vulnérables par la communauté. Les membres de la coalition sont des volontaires formés par WV pour dispenser une aide et des soins adéquats durant leurs visites régulières aux OEV et à leurs familles. Les enfants et familles qui en ont le plus besoin reçoivent des aides en nature (notamment sur le plan de l'éducation, de la nutrition et de la santé) ou matérielle (en vêtements ou couvertures), mais également, entre autres choses, l'accès à l'eau potable, un soutien spirituel et psychologique, des conseils en matière successorale ou encore une formation leur permettant d'acquérir des compétences en matière de survie. Un soutien pratique est également fourni, tel que l'assistance dans les tâches ménagères de base, les soins à domicile pour les malades chroniques, et des crèches pour les enfants en bas âge. L'un des objectifs de WV est de renforcer les capacités de la coalition par des formations en planification, rédaction de propositions, établissement de budgets, suivi des activités et rédaction de comptes rendus afin de lui permettre de trouver et de gérer les ressources externes nécessaires à la satisfaction des besoins (World Vision 2002, accessible sur le site www.wvi.org)².

Savoirs, Opportunités, Auto-Suffisance (SOS) – AMICAALL Namibie, en collaboration avec l'ORT, une ONG de coopération internationale spécialisée dans le domaine de la formation professionnelle et technique, et le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL, mettent actuellement en œuvre un programme en faveur des orphelins et des jeunes vulnérables. Ce programme permet aux orphelins et aux jeunes vulnérables d'accéder à la formation professionnelle, et d'acquérir les aptitudes nécessaires à l'emploi ou à l'auto-emploi, afin de gagner leur vie et d'apporter leur contribution à leurs sociétés. Les activités de formation professionnelle et d'acquisition d'aptitudes à l'emploi sont concomitantes à des activités de développement pour les jeunes, ainsi qu'avec l'accès à l'éducation et à l'information sur le VIH/Sida. Ce programme aide également les communautés à mettre en place des systèmes assurant un suivi du soutien aux orphelins, et encourage la mise en place de systèmes permettant aux fournisseurs de services d'aiguiller les orphelins et les jeunes vulnérables vers une gamme plus étendue de services. (www.AMICAALL.org)

² cité dans Kalanidhi Subbarao & Diane Coury. *Aider les Orphelins d'Afrique : un Cadre pour l'Action Publique*, Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Banque Mondiale 2004.

Outil 6

Préparation d'un Plan d'Action communautaire sur le VIH/Sida à l'échelon municipal

Objectif :

Cette note procure une orientation simple et structurée sur la planification de l'action communautaire.

Questions à prendre en considération :

Sur quelles évaluations déjà menées pourriez-vous baser votre planification ?

Existe-il déjà un mécanisme adéquat pour faciliter la création de groupes de planification ?

PRÉPARATION D'UN PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE SUR LE VIH/Sida A L'ÉCHELON MUNICIPAL.

Cette note d'orientation a été préparée à l'intention des équipes municipales du VIH/Sida ou d'autres groupes similaires qui ont la responsabilité de coordonner et de planifier des actions locales de lutte contre le VIH/Sida. Cette note se veut être un guide simple et structuré permettant de planifier l'action communautaire.

1. Si vous ne l'avez pas déjà fait, **établissez un groupe de planification**, en tant que comité ou sous-groupe de votre Équipe municipale sur le VIH/Sida. Le groupe doit comprendre des représentants des équipes de district sur le VIH/Sida (lorsqu'elles existent), des communautés et collectivités locales, incluant par exemple les PVVIH, des ONG et des OC, aussi bien que des représentants du secteur privé. Si vous le jugez nécessaire, demandez à une personne de modérer vos séances, ce qui devrait permettre à tous les membres du groupe de se concentrer sur la tâche à accomplir.
2. Familiarisez-vous avec les informations essentielles énoncées dans votre **stratégie et votre politique nationale** sur le VIH/Sida pour être sûrs que votre plan est en accord avec elles. Vous pouvez également inviter un représentant du Programme national ou de la Commission nationale sur le VIH/Sida à venir vous parler des activités en cours à l'échelon du pays, à vous apporter son concours pour la planification des programmes locaux, ou encore d'observer et de se renseigner sur ce qui se passe dans ce domaine à l'échelon des communautés.
3. Examinez les **conclusions de l'évaluation municipale ou communautaire** et posez-vous la question suivante: « quelle est la situation actuelle au sein de notre municipalité, de notre commune ou de notre communauté ? »
4. Projetez-vous dans l'avenir, à une échéance de 5 ou 10 ans, et demandez-vous ce que vous souhaitez que soit alors la situation.
5. En vous fondant sur l'évaluation de votre communauté et sur votre vision de l'avenir, **identifiez les priorités** en termes de groupes cibles spécifiques, tels que les orphelins et les enfants vulnérables, les ménages dont les chefs sont des enfants, les jeunes femmes, puis définissez les **actions** à mettre en place :

Par exemple : établir un programme quotidien d'alimentation et un centre spécialisé pour tous les orphelins au sein de 4 municipalités ou communautés.

6. **Identifiez les partenaires** qui seront impliqués dans la mise en place des activités et définissez précisément le rôle de chacun.
7. Définissez les **ressources** (financières, techniques et humaines) qui seront nécessaires ainsi que leurs origines.

Par exemple : la municipalité (qui fournira des locaux et un petit soutien financier), les ONG (qui fourniront le soutien en personnel et en moyens techniques), et le secteur privé qui co-financera.

8. **Etablissez des objectifs** (qui soient **SMART** – Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et réalisables dans un Temps donné) et vérifier si tous les partenaires peuvent les accepter.

Par exemple : Fin mars 2005, un programme quotidien d'alimentation sera opérationnel pour xxxxx orphelins par le bien de xxxxx centres dans la municipalité ou la communauté de xxxxx

9. Définissez la manière dont vous **suivrez** l'état d'avancement de vos activités et **évaluerez** leur succès – par exemple : quelles types de notes devront être conservées et sous quelle forme les rapports devront se présenter ?
10. Utiliser la **liste de suivi** en annexe 1 pour évaluer votre plan.

ANNEXE I

Liste des activités de suivi nécessaires pour la mise en place d'un plan d'action municipal sur le VIH/Sida

RÉSULTAT	ACTION
Soyez en accord avec la politique et la stratégie nationale de lutte contre le VIH/Sida	Prenez connaissance de toute la documentation existante concernant la politique et la stratégie nationales sur le VIH/Sida
Assurez une complémentarité avec les programmes et le travail des autres agences, gouvernementales ou non gouvernementales	Consultez largement durant le processus de planification, par exemple en invitant les personnes clés à se joindre au groupe de programmation ou à participer à des séances spécifiques
Soyez attentifs aux éventuelles inégalités entre hommes et femmes	Considérez chaque élément du programme à tour de rôle – demandez-vous s'il répond aux besoins spécifiques des filles et des femmes et, sinon, comment faire pour qu'il en soit ainsi.
Soyez clairs et ciblez les différents groupes	Décrivez les groupes prioritaires, par exemple les jeunes, les orphelins et les enfants vulnérables (OEV), les personnes vivant avec le VIH/Sida (PVVS), les femmes, etc. et chaque action à mettre en place.
Soyez explicites sur les rôles et responsabilités de tous les partenaires	Décrivez les fonctions respectives et attribuez les rôles et les responsabilités.
Faites le meilleur usage possible des ressources disponibles et identifiez comment des ressources supplémentaires peuvent être obtenues le cas échéant.	Identifier les ressources nécessaires au plan d'action : humaines, techniques et financières, et leur disponibilité

Outil 7

Note d'orientation sur le suivi et l'évaluation de petites subventions de l'AMICAALL

Objectif :

Faire ressortir une structure qui servirait à suivre l'évolution et à évaluer un programme de petites subventions.

Questions à prendre en considération :

Quelles sont les exigences établies par votre bailleur de fonds concernant le suivi et l'évaluation ? Ce format correspondrait-il à ces exigences ?

Qui sera responsable du suivi et de l'évaluation du programme de petites subventions ?

NOTE D'ORIENTATION SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE PETITES SUBVENTIONS DE L'AMICAALL

Formulaire de suivi : AMICAALL

Période :

AMICAALL	Commentaire	Moyens de vérification
Nombre de propositions reçues		Copies des propositions
Nombre de propositions refusées		Copies des lettres de refus
Nombres de propositions approuvées		Lettres d'octroi de subvention Justificatif du transfert bancaire
Nombre de subventions attribuées par la municipalité		Compte rendu de la réunion de la Commission d'attribution
Subventions selon le groupe cible : Par exemple : - Les personnes vivant avec le VIH/Sida - Les orphelins - Les femmes - Les jeunes		Protocole d'accord avec les bénéficiaires des subventions
Montant moyen d'une subvention		Protocole d'accord avec les bénéficiaires des subventions
Nombre et lieux des visites sur le site		Rapport des visites sur le site
Identification et résolution des besoins en terme d'assistance technique		Rapport de la visite sur le site

Formulaire de suivi : agence d'exécution du projet

Période:

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET	Progrès réalisés à ce jour	MOYENS DE VERIFICATION
Faites une liste des activités principales liées à chaque objectif, tel qu'inscrit dans la proposition :	Décrivez ce qui a été réalisé à ce jour en relation avec chaque objectif et activité	
1.	1.	1.
2.	2.	2.
3.	3.	3.
4.	4.	4.
etc.	etc.	etc.
	Commentaire	
Montant budgété		Rapport financier
Montant dépensé		Rapport financier
Identification des besoins en terme d'assistance technique		Assistance technique fournie

Questions principales concernant l'évaluation

Il est probable que les questions ne soient pas toutes applicables ou ne trouvent pas toutes des réponses. Il vous faudra donc sélectionner les questions les plus adaptées aux éléments clés de votre évaluation et à la nature particulière du projet.

Vos conclusions seront fondées sur ce que vous avez **vu** (observations des activités du projet) et ce que vous avez **constaté** (en consultant des documents pertinents et en vous inspirant des entretiens avec les acteurs principaux du projet, y compris les responsables de l'exécution du projet et les bénéficiaires). Si possible, utilisez des citations directes des membres de ces groupes.

Les questions suivantes sont divisées en plusieurs catégories (en gras et soulignées). Ces catégories représentent les différentes dimensions du projet (par exemple : sa nature communautaire, les groupes qui travaillent en collaboration avec le projet, les aspects sexospécifiques, etc.).

Sous les titres de chaque catégorie, les textes précédés d'un astérisque constituent les questions principales à considérer. Quand cela est approprié, d'autres questions peuvent illustrer comment il est possible d'examiner plus en détail les questions principales.

S'agit-il d'un projet communautaire

- Qu'est-ce qui prouve que le projet est bien un projet communautaire ?
- Où s'effectue la gestion du projet ?
- À partir d'où les opérations du projet sont-elles lancées ?
- Où les activités du projet se déroulent-elles place ?

Groupes vulnérables

- **Quels sont les *groupes vulnérables* impliqués dans le projet ?**

Décrivez de quelle façon les membres de ces groupes sont impliqués dans le projet.

Les membres des groupes vulnérables ont-ils leur mot à dire dans les décisions prises en relation au projet ?

Participent-ils à l'exécution des activités du projet ?

Sexospécificité

- **La participation des femmes dans le projet est-elle effective ?**

Quels rôles les femmes jouent-elles dans le projet (sont-elles bénéficiaires, responsables de l'exécution du projet ou prennent-elles les décisions) ?

Quelles mesures ont été prises pour encourager les femmes à participer au projet (une formation spéciale a-t-elle été fournie, des infrastructures pour la garde des enfants ont-elles été aménagées ?).

Partenariat

- **Décrivez les différents types de relations qui existent entre les collectivités locales, la société civile et les communautés locales au sein de ce projet en terme de communication.**

Faites un schéma de tous les différents groupes impliqués dans le projet (collectivités locales, Équipes municipales sur le VIH/Sida, ONG, bénéficiaires, etc.). Tracer des lignes illustrant le flux de la communication au sein du projet (Qui parle à qui au sein du projet ? Les bénéficiaires ont-ils l'occasion de s'adresser aux décideurs du projet ?) Surlignez les groupes responsables de la prise des décisions.

Apprentissage et partage de l'information

- Quels ont été les avantages précis du projet pour les collectivités locales, les responsables de l'exécution du projet et les bénéficiaires ?
- Quelles sont les tâches précises que cette aide permet aux groupes locaux de réaliser dorénavant et qu'ils n'étaient pas en mesure d'exécuter auparavant?

Renforcement des capacités

- Une assistance technique particulière a-t-elle été reçue? Si tel est le cas, décrivez cette assistance.

Quels sont les besoins qui ont été traités ?

Qui a procuré l'assistance et de quelle manière ? (Par une formation ? des échanges lors de visites ?)

Durabilité du projet

- Quel potentiel existe-t-il pour une future croissance en termes de :
 - besoins
 - capacité à exécuter le projet parmi les partenaires locaux
 - possibles sources de financement

Dans l'ensemble

- **Quelles sont les trois leçons les plus importantes que vous avez tirées de cette expérience à ce jour?**

En vous basant sur l'expérience qui est la vôtre aujourd'hui et si vous deviez entreprendre un autre projet, en quoi votre approche serait-elle différente ?

Outil 8

Intégrer les collectivités locales dans les plans nationaux de lutte contre le VIH/Sida

Objectif :

Cette note démontre comment un pays a incorporé les collectivités locales à sa réponse nationale au VIH/Sida.

Questions à prendre en considération :

Quel est le rôle attribué aux collectivités locales tel que stipulé dans notre Plan national actuel de lutte contre le VIH/Sida ?

Devons-nous accroître la promotion et l'information à l'échelle nationale afin de mettre en évidence de quelle manière les collectivités locales peuvent contribuer à la riposte nationale ?

Avons-nous entrepris les tâches qui nous incombent selon le Plan national ?

INTEGRER LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/Sida

Le passage qui suit, extrait du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/Sida de la République de Namibie (Troisième plan à moyen terme, PMT III 2004-2009), donne un exemple de la manière dont un pays a reflété le rôle et la contribution des autorités locales dans la riposte nationale au VIH/Sida.

Cet exemple fournit un certain nombre d'indications clés qui peuvent montrer comment, dans tout pays, les pouvoirs locaux peuvent contribuer à la réalisation des objectifs d'ensemble de la riposte nationale au VIH/Sida. Elles comprennent la reconnaissance explicite de :

- L'administration locale en tant que secteur de plein droit,
- AMICAALL et la Municipalité en tant qu'organes de coordination essentiels,
- L'importance du renforcement de la capacité des maires, des responsables municipaux et des institutions municipales,
- L'avantage comparatif des autorités municipales dans les domaines de la coordination et de la mise en œuvre de la riposte locale.

Le plan mentionne un certain nombre d'engagements que doivent prendre les autorités locales par rapport au VIH/Sida en ce qui concerne la prévention, l'atténuation de l'impact, la mise en œuvre et la coordination du programme ainsi que les mesures permettant de créer un environnement propice à ces activités. Ces engagements incluent :

- L'information et la sensibilisation des maires, des conseillers municipaux, des fonctionnaires et du personnel,
- La mise en place au plan local de comités de coordination et l'élaboration de plans d'action afin de diminuer l'impact de l'épidémie dans les populations locales,
- Le renforcement des capacités des pouvoirs locaux en matière de soutien aux processus d'évaluation des besoins et de gestion et financement des ripostes communautaires,
- La fourniture de programmes concernant le lieu de travail dans toutes les municipalités,
- La mobilisation de capacités pour travailler avec les jeunes,
- La formation de partenariats avec le secteur privé et la société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH/Sida,
- La planification (sur la base d'évaluations rapides) et le suivi des mécanismes en place,
- L'intégration de la lutte contre le VIH/Sida dans les programmes de prestation de services municipaux.

**Extrait du Plan stratégique national sur le VIH/Sida
Troisième plan à moyen terme 2004-2009**

(extrait du chapitre VI : obligations en engagements sectoriels)

Secteur : Administrations locales

Organes de coordination : ALAN et AMICAALL et NALAO

Acteurs clés à impliquer: Toutes les administrations locales de Namibie

Groupes cibles : Les populations des villes et villages infectées et affectées par le VIH/Sida

Objectifs du secteur :

1. Donner aux autorités locales les moyens de lutter plus efficacement contre le VIH/Sida dans toutes les circonscriptions et de travailler de concert avec ces communautés.
2. Renforcer la capacité des maires et des responsables municipaux ainsi que des institutions municipales à mettre en route ou à développer des activités locales de lutte contre le VIH/Sida.
3. Accroître l'accès des autorités locales à une information pertinente et actualisée à l'appui du plaidoyer en matière de VIH/Sida. Mise en œuvre d'activités de sensibilisation de renforcement des programmes.
4. Mettre à profit les atouts dont disposent les autorités locales pour la coordination et la mise en œuvre de ripostes locales.

Engagements de ce secteur dans le PMT IIIréférence aux sections du chapitre 3

Un environnement propice à une riposte efficace	1
Tous les élus locaux et fonctionnaires municipaux reçoivent les matériels d'information, éducation et communication (IEC) disponibles sur le VIH/Sida	1.1.1
Organiser des activités de formation et de sensibilisation à l'intention des autorités locales sur l'épidémie du VIH/Sida, ses implications pour l'administration, la gouvernance, la promotion et l'information, ainsi que la coordination	1.1.1
Les autorités locales contribuent à la formulation des politiques nationales en donnant une description claire des réalités locales	1.3.1

Prévention	2
Mobiliser les capacités locales en vue de protéger les jeunes, de les aider à éviter l'infection et pour apporter les soins et le soutien approprié aux personnes infectées et affectées par le VIH/Sida	2.3.2
Elaborer des politiques relatives au lieu de travail pour toutes les municipalités	2.4.2
Atténuer l'impact	4
Renforcement des capacités pour les autorités locales en matière de gestion de projets communautaires sur le VIH/Sida et d'utilisation de ressources limitées	4.1.1
La municipalité fera fonction d'organisme de financement des ripostes communautaires	4.1.1
Par un processus d'évaluation des besoins, définir des projets communautaires de lutte contre le VIH/Sida	4.1.1
Travailler avec le secteur privé, la société civile, les personnes vivant avec le VIH/Sida ainsi qu'avec d'autres partenaires de la collectivité	4.1.2
S'assurer que toutes les autorités locales ont élaboré un Plan d'action pour combattre les conséquences du VIH/Sida sur les communautés et constitué un Comité de coordination de la lutte contre le VIH/Sida	4.3.1
Gestion coordination des programmes	5
Toutes les autorités locales effectuent une évaluation rapide de l'impact sur laquelle pourra se fonder la planification	5.1.1
Toutes les autorités locales s'engagent dans un processus de planification stratégique en vue d'inclure le VIH/Sida dans les programmes municipaux de prestation de services	5.1.5
Elaboration d'un système de suivi des programmes prévoyant un retour d'information de la part des clients.	5.3.1

Plan à moyen terme III sur le VIH/Sida

Outil 9

Outil de suivi et de comptes rendus annuels

Objectif :

Soutenir le suivi des activités de l'Alliance et de l'AMICAALL à l'échelle nationale et contribuer aux activités annuelles de suivi et d'évaluation des ripostes nationales à l'épidémie du VIH.

Questions à prendre en considération :

Au sein de votre équipe, qui est principalement responsable du suivi et des comptes rendus?

Les membres de l'équipe et les partenaires sont-ils conscients de leurs responsabilités respectives en terme de suivi et de compte rendu?

La collecte des informations nécessaires fait-elle l'objet d'une planification et la durée en a-t-elle été déterminée ?

OUTIL DE SUIVI ET DE COMPTES RENDUS ANNUELS

L'ONUSIDA dirige actuellement les efforts réalisés en vue du renforcement du suivi et de l'évaluation des ripostes nationales à l'épidémie de VIH. Les Programmes nationaux AMICAALL et les Commissions nationales pour la lutte contre le Sida doivent collaborer afin de s'assurer que les indicateurs locaux sont reflétés dans ces efforts.

Ainsi, le propos de cet outil est double : d'une part soutenir le suivi des activités de l'Alliance et de l'AMICAALL au niveau des pays et, d'autre part, contribuer à des activités plus vastes de suivi et d'évaluation à l'échelle nationale.

Il s'agit d'un rapport annuel et, bien que des efforts considérables soient requis pour l'élaboration du compte rendu de la première année, les suivants dresseront uniquement un compte rendu des activités clés et des changements s'étant produits *au cours de l'année précédente*.

Domaine clé	Descriptif à produire	Documentation à joindre
1. Engagement Politique	Compte Rendu du Lancement Signature de la Déclaration Description du soutien fourni par: L'administration locale: Le Gouvernement national: Les autres instances (ONU, organismes bilatéraux, ONG, etc.)	Copie de la Déclaration
2. Rôle de l'administration locale (y compris décentralisation) dans les Plans nationaux de lutte contre le VIH/Sida	Résumé	Passages pertinents de la stratégie nationale et du plan national pour de lutte contre le VIH/Sida
3. Programme AMICAALL	Personnel recruté Activités de renforcement des capacités, dont des consultations (techniques/organisationnelles/financières) Nombre et description des Autorités locales dont s'occupe le Programme AMICAALL	Organigramme Mandat/ résumés d'orientation des rapports de consultation
4 Ressources Mobilisées / Financements obtenus	Exprimés en valeurs pécuniaires ou en contributions matérielles: Source :	Copie du contrat Description des ressources mobilisées

<p>5. Nouveaux Partenariats</p>	<p>Nom Personne contact Description de la nature de la collaboration</p>	<p>Copie de la lettre de créance</p>
<p>6. Etapes clés du Programme Renforcement des Capacités municipales</p>	<p><u>Décrire la situation actuelle en termes de :</u> Établissement d'une Équipe municipale sur le VIH/Sida opérationnelle (nombre) <u>Exemples d'activités conjointes :</u> Évaluation de l'impact Évaluation des besoins Répertoires municipaux sur le VIH/Sida Budgets municipaux pour le VIH/Sida Politiques municipales Élaboration et mise en œuvre d'un plan de travail (Interne – lieu du travail au sein de l'administration locale) Élaboration et mise en œuvre du plan de travail (Externe – pour la municipalité) Suivi et Évaluation</p>	<p>Procès verbaux des réunions; Rapport Rapport Copie du répertoire Montant Budgétisé Exemplaire de la Politique / du Plan Copie du plan de travail Cadre des activités de suivi et d'évaluation Copies des rapports</p>
<p>7. Suivi des principes de base</p>	<p>Action spécifique menée en vue de promouvoir les principes suivants: Droits de l'Homme Participation des PVVIH Égalité des sexes</p>	<p>Réactions des Actionnaires</p>

Outil 10

Préparation d'une étude de cas

Objectif :

Cette note explique comment préparer une étude de cas sur un programme national de l'AMICAALL ou sur un projet local.

Questions à prendre en considération :

Pourquoi avons-nous besoin de préparer une étude de cas ? (c'est-à-dire, s'agit-il d'une exigence du bailleur de fonds, est-ce que cela fait partie d'une évaluation ou souhaitons-nous partager l'expérience que nous avons acquise avec nos partenaires en développement ?

Quel est l'aspect de notre travail le plus enrichissant en matière d'apprentissage pour nous et pour les autres ?

PREPARATION D'UNE ETUDE DE CAS

- Jusqu'à présent, dans le contexte de l'AMICAALL, les études de cas ont été utilisées pour décrire en détail l'ensemble d'un programme national et des programmes de différentes municipalités (voir l'Annexe II pour les liens hypertextes aux études de cas des programmes du Swaziland et de la Namibie).
- Une étude de cas a pour avantage d'offrir l'occasion d'examiner une situation ou un problème en profondeur et donc d'apprendre.
- L'inconvénient des études de cas est la difficulté de préparation. On se perd facilement dans des considérations générales, au risque de perdre de vue l'essentiel. De plus, il est probable que l'étude de cas sera périmée à peine terminée. Les leçons que l'on pourra en tirer doivent donc être valables à plus long terme.
- Il est important de préparer une étude de cas en ayant une vision claire de l'objectif à atteindre et de l'interlocuteur auquel elle s'adresse. Dans le cadre de l'AMICAALL, les études de cas sont une excellente occasion pour documenter et mettre en commun l'expérience acquise, en premier lieu avec les homologues au sein du réseau AMICAALL, mais aussi avec ceux qui souhaitent engager des collectivités locales à prendre des mesures pour faire face au VIH/Sida.
- L'étape suivante de la préparation d'une étude de cas est d'en choisir le thème: vous pourriez par exemple décrire l'histoire du programme à ce jour, en attirant l'attention sur les problèmes rencontrés et sur les moyens créatifs trouvés pour les résoudre. Il arrive parfois que nous apprenions plus en examinant ce qui n'a pas réussi ou ne s'est pas déroulé comme prévu, que de nos succès. Ou bien vous pourriez décrire, dans le détail, un aspect innovant du programme (voir par exemple, en Annexe II, l'étude de cas municipale de Namibie). Le plus important est de bien définir le sujet de l'étude et de s'y tenir.
- Commencez par regarder d'autres études de cas, y compris celles faites par des programmes de l'AMICAALL, et penchez-vous sur leurs aspects qui constituent de bons exemples.
- Après avoir fait tout cela, vous pourrez mettre par écrit l'objet de votre étude de cas, par exemple : « documenter les étapes déterminantes et les défis majeurs dans le déroulement du programme de l'AMICAALL de XXX, à ce jour. »
- Quelques conseils d'ordre général :
 - Définissez l'objet de l'étude au commencement et restez-y fidèle tout au long,
 - À la fin, référez-vous à nouveau à votre objectif et examinez si le document l'atteint vraiment,

- Identifiez les questions clés pour l'avenir,
 - Évitez, autant que faire se peut, le jargon et les sigles,
 - Demandez-vous si tous les détails fournis sont indispensables,
 - Faites des phrases courtes et simples – elles sont plus faciles à lire et retiennent mieux l'attention du lecteur,
 - Faites des citations – mais assurez-vous qu'elles illustrent bien votre propos et veillez à respecter la confidentialité de vos sources.
- Faites la liste des points que vous devez aborder, par exemple :
 - Objectif de l'étude et lectorat à atteindre,
 - Brève description du contexte par rapport au VIH/Sida et de l'engagement des autorités locales à ce jour,
 - Comment votre programme ou projet a-t-il été conçu (par exemple qui en sont les principales parties prenantes ou les bénéficiaires) et quel est son état d'avancement à ce jour,
 - Les problèmes rencontrés et comment ils ont été résolus,
 - Les leçons que l'on peut en tirer,
 - Les défis particuliers qu'il faut encore affronter.
 - Examinez chacun de ces points pour évaluer l'information à votre disposition et celle qu'il vous faut encore réunir. Identifiez les parties prenantes et leur relation à l'histoire que vous voulez raconter. Faites la liste des questions que vous devez leur poser pour pouvoir raconter votre histoire.
 - Quand vous aurez rassemblé toutes les informations dont vous aurez besoin, passez-les en revue pour déterminer sous lequel des points ci-dessus il convient de les présenter.
 - Rédigez votre étude ! Et demandez à vos collègues de la lire pour voir dans quelle mesure elle est claire, exacte et intéressante.

Liens et Références

ANNEXE I

L'ALLIANCE DES MAIRES ET DES RESPONSABLES MUNICIPAUX SUR LE VIH/Sida EN AFRIQUE

Note : *Les documents et liens suivants sont accessibles par le biais d'une version électronique de la trousse à outils de l'AMICAALL, disponible sur le site www.AMICAALL.org*

[L'Alliance des Maires et des Responsables municipaux sur le VIH/Sida, STATUTS \(PDF\)](#)

[L'Alliance des Maires et des Responsables municipaux sur le VIH/Sida, Brochure, octobre 2003 \(PDF\)](#)

[Première Rencontre de l'Alliance des Maires et des Responsables municipaux, Résumé du rapport, Abidjan, le 29 janvier 1998](#)

[Déclaration d'Abidjan, Abidjan, 9 décembre 1997](#)

[L'Alliance des Maires et des Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique, Second Symposium : Rapport sur la Session spéciale sur le VIH/Sida, Namibie 2001](#)

[Session spéciale sur le VIH/Sida et les collectivités locales et Assemblée générale de l'Alliance, Yaoundé, Cameroun, décembre 2003.](#)

[Alliance des Maires et des Responsables municipaux sur le VIH/Sida en Afrique : PLAN STRATEGIQUE 2005-2008](#)

Bulletins de l'Alliance

[Vol.1, No 1, septembre 1998 \(PDF\)](#)

[Vol.1, No 2, avril 2000 \(PDF\)](#)

[Vol.1, No 3, décembre 2000 \(PDF\)](#)

[Vol.1, No 4, juin 2001 \(PDF\)](#)

[Vol.1, No 5, décembre 2001 \(PDF\)](#)

[Vol.1, No 6, juin 2002 \(PDF\)](#)

[Vol.1, No 7, décembre 2002 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 1, mars 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 1, mars 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 2, août 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 1, mars 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 1, mars 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 1, mars 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 2, août 2003 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 3, mars 2004 \(PDF\)](#)

[Vol.2, No 4, septembre 2004 \(PDF\)](#)

[Vol. 2, No 5, avril 2005 \(PDF\)](#)

Bulletins électroniques de l'Alliance

[No. 1, octobre 2002](#)

[No. 2, décembre 2002](#)

[No. 3, mars 2003](#)

[No. 4, mai 2003](#)

[No. 5, juillet 2003](#)

[No. 6, septembre 2003](#)

[No. 7, novembre 2003](#)

[No. 8, décembre 2003](#)

[No. 9, avril 2004](#)

[No. 10, juin 2004](#)

[No. 11, août 2004](#)

[No. 12, octobre 2004](#)

[No. 13, décembre 2004](#)

[No. 14, mars 2005](#)

[No. 15, juin 2005](#)

[No. 16, août 2005](#)

[No.17, septembre 2005](#)

ANNEXE II

AMICAALL EN ACTION

Etudes de cas

[Communiquer et agir : Swaziland : étude de cas](#)

[Otjiwarongo, Namibie - Centre Polyvalent : étude de cas](#)

[AMICAALL/Ukraine: étude de cas](#)

Documentation des conférences

[Extrait de la présentation de la XV^e Conférence Internationale sur le Sida, 2004 : « Combler le déficit de mise en œuvre »](#)

[Sommet mondial sur la recherche dans le domaine de la santé 2004 – soumission de document - Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, les collectivités locales en Afrique et un système d’approche pour le VIH/Sida](#)

Guides et trousse à outils

[L’Alliance des Maires et des Responsables Municipaux sur le VIH/Sida en Afrique : guide de conscientisation sur le VIH/Sida, Namibie](#)

[Les collectivités locales et le VIH/Sida: une trousse à outils pour évaluer l’impact du Sida et la planification stratégique](#)

[Mesures du gouvernement local contre le VIH/Sida : un manuel élaboré par la Banque mondiale en collaboration avec AMICAALL et d’autres partenaires](#)

Répertoire des services sur le VIH/Sida

Quelques exemples à l’échelon municipal :

Cameroun :

[Répertoire des services sur le VIH/Sida, Nanga, Cameroun \(en français\)](#)

Namibie :

[Répertoire des services sur le VIH/Sida, Windhoek, Namibie](#)

République Unie de Tanzanie :

[Répertoire des services sur le VIH/Sida, Ilala, Tanzanie](#)

Ouganda :

[Répertoire des services sur le VIH/Sida, Jinja, Ouganda](#)

Profils municipaux

Quelques exemples :

Cameroun :

[Profil d'une municipalité : Nanga \(en français\)](#)

Namibie :

[Profil d'une municipalité : Otjiwarongo](#)

Partenariats avec le secteur privé

Un exemple

[PriceWaterHouseCoopers](#)

ASPECTS SEXOSPÉCIFIQUES DU VIH/Sida

[La Coalition globale sur les femmes et le Sida \(en anglais\)](#)

[Un portail internet sur le genre et le VIH/Sida \(en anglais\)](#)

LE VIH/Sida ET LES DROITS DE LA PERSONNE

[Le VIH/Sida et les droits de la personne – résumé \(anglais\)](#)

INTÉGRATION DE LA QUESTION DU Sida AU DÉVELOPPEMENT

[Note stratégique et cadre d'action, Secrétariat de l'ONUSIDA, 2004-2005 \(anglais\)](#)

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET PROCESSUS LOCAUX

[Les objectifs du Millénaire pour le développement et les processus locaux : compréhension ou méconnaissance ? \(Anglais\)](#)

ORPHELINS

[Le Projet Bethany : directives pour établir un programme communautaire pour la prise en charge des orphelins](#)

[Les enfants au bord du gouffre 2004. Rapport commun sur les nouvelles estimations du nombre d'orphelins et cadre d'action](#)

[Interventions familiales et de la communauté pour les enfants touchés par le Sida \(anglais\)](#)

[Trousse à outils sur le soutien aux orphelins et autres enfants vulnérables \(anglais\)](#)

[Pour aider les Orphelins d'Afrique : un Cadre pour l'Action Publique \(anglais\)](#)

[\(SOS, Savoirs, Opportunités, Auto-Suffisance\)](#)

STIGMATISATION

[Une base commune: la stigmatisation relative au VIH/Sida d'un contexte à l'autre \(anglais\)](#)

[Comprendre et combattre la stigmatisation relative au VIH : une trousse à outils en action](#)

AUTRES SITES INTERNET UTILES

ONUSIDA : des liens aux co-sponsors se trouvent sur le site de l'ONUSIDA (www.unaids.org)

Les objectifs du Millénaire pour le développement (<http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.html>)

International HIV/AIDS Alliance (www.aidsalliance.org)

Réseau mondial de Personnes Vivant avec le VIH/Sida (Global Network of People Living with HIV/AIDS) (www.gnpplus.net)

The Synergy Project: HIV/AIDS Resource Center (www.synergyaids.com/resources.asp)

L'Union des villes et des pouvoirs locaux (United Cities and Local Government) (www.cities-localgovernments.org/uclg)

Union des villes et des pouvoirs locaux - Afrique (<http://www.uclga.co.za/French/index.html>)

Le Conseil d'Entreprises pour l'Afrique (Corporate Council on Africa) en partenariat avec All Africa: une compilation des sources d'information sur le VIH/Sida (allafrica.com/healthafrica/cca/resources)

ANNEXE III

APERÇU DU SECRÉTARIAT DE L'ALLIANCE

Grâce au généreux soutien financier en provenance de Namibie, de l'USAID et du Programme de Partenariat de l'AMICAALL-NU, un Secrétariat pour l'Alliance a été établi en novembre de 2001 à Windhoek, en Namibie. La Ville de Windhoek a fourni l'infrastructure pour les bureaux et le Gouvernement de Namibie a contribué au financement du personnel de soutien. L'USAID a fourni la technologie de l'information, les fournitures de bureau et son assistance en activités de communication et a également financé des activités du programme. Le Gouvernement des Pays-Bas, la Banque mondiale et d'autres partenaires du développement ont procuré un soutien additionnel dans le but de renforcer la capacité du Secrétariat de l'Alliance à soutenir des ripostes plus efficaces au VIH/Sida à l'échelon local, en collaboration avec les autorités des collectivités locales, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes.

Les responsabilités du Secrétariat sont les suivantes :

En tant que centre institutionnel de l'Alliance, le Secrétariat :

- Fournit un soutien administratif et de gestion aux activités de l'Alliance
- Facilite l'accès au support technique des programmes nationaux de l'AMICAALL
- Encourage et facilite les partenariats qui ont pour but de renforcer la capacité locale à gérer des ripostes élargies au VIH/Sida.

À ce jour, les associations des collectivités locales dans 12 pays ont adhéré à l'Alliance et se sont activement engagées à entreprendre des mesures en vue d'améliorer les ripostes des collectivités locales au VIH/Sida.

Comment contacter le Secrétariat de l'Alliance :

M^{me} Victoria Lonje, Secrétaire Exécutive

Alliance Secretariat

P.O. Box 60401

Katatura, Windhoek

Namibie

Téléphone : +264 61 224730

Fax : +264 61 227890

Courrier électronique : alliance@iway.na

ANNEXE IV

PROGRAMME DE PARTENARIAT ONU-AMICAALL

Le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL a été fondé en avril 2001, en consultation avec le Comité de Coordination de l'Alliance et avec le soutien des partenaires des Nations Unies. Le personnel du Programme est limité en nombre et basé à Genève. Le Programme bénéficie aussi de la collaboration d'une équipe d'associés dans le monde entier.

Les principaux domaines d'intérêt du Programme de Partenariat sont :

- Le plaidoyer et la promotion de la formation de partenariats visant à soutenir des ripostes décentralisées au VIH/Sida
- Un développement des capacités ciblé pour susciter une gestion efficace de la lutte multisectorielle et décentralisée contre le VIH/Sida à l'échelon local
- La mobilisation de ressources

Documentation et échange des leçons tirées de l'expérience

- Soutien institutionnel au Secrétariat de l'Alliance

Le Programme de Partenariat travaille en collaboration avec une série de partenaires :

- L'ONUSIDA et ses Cosponsors, tel que le PNUD et la Banque Mondiale
- Les agences de développement bilatérales, comme celles présentes aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et en Allemagne
- Les Organisations non gouvernementales, comme STOP AIDS NOW!
- Les fondations, telles que la Fondation pour le Renforcement des Capacités de l'Afrique et le Fond de Développement de l'OPEP
- Le secteur privé, notamment avec PricewaterhouseCoopers (PwC)
- Les organisations des collectivités locales, telles que : Cités et Gouvernements Locaux Unis (UCLG), la Conférence américaine des Maires et l'Association française des Elus locaux contre le Sida (France)
- La coopération de ville à ville, avec des villes au Canada, en France, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

Comment contacter le Programme de Partenariat ONU-AMICAALL :

Mm. Mina Mauerstein-Bail, Directrice

Programme de Partenariat ONU-AMICAALL

11-13, chemin des Anémones

1219 Châtelaine

CH-Genève, Suisse

Téléphone : +41 22 917 8597

Fax : +41 22 917 8078

Courrier électronique : mina.mauerstein-bail@undp.org

Internet : www.AMICAALL.org

